



RAPPORT RSE 2024

ACTIVITÉ BÉTON

1 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'entreprise a procédé, conformément aux articles L225-102-1 et R225-104 du Code de commerce, à la revue de ses principaux risques extra-financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

PRÉSENTATION DU GROUPE, TENDANCES DE MARCHÉ ET GOUVERNANCE

> Présentation du Groupe

HERIGE Industries propose à ses clients professionnels et particuliers des solutions constructives pour leurs projets de construction et de rénovation à travers deux domaines d'activités principaux que sont la menuiserie industrielle (fabrication d'ouvertures et de fermetures en PVC, aluminium et bois - ATLANTEM, PORALU, charpentes et structures bois - INCOBOIS) et l'industrie du béton (béton prêt à l'emploi, produits préfabriqués en béton, valorisation et granulats) avec EDYCEM.

Présents nationalement, avec un fort maillage territorial dans le Grand Ouest de la France, les plus de 1 600 collaborateurs d'HERIGE Industries cultivent des relations de confiance et de proximité avec leurs différents partenaires. Le Groupe possède également une filiale de menuiserie industrielle au Canada à destination du marché québécois et une activité de distribution de matériaux de construction en outre-mer*.

HERIGE Industries est pleinement engagé face aux grands enjeux sociaux et environnementaux. Sa stratégie RSE nourrit son modèle de croissance profitable et durable. Avec un nouveau plan stratégique mobilisateur annoncé en juin 2024, le Groupe s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour apporter à ses clients des solutions toujours plus efficaces et plus durables. Son ambition : être une référence de qualité, de proximité et d'engagement environnemental.

Face à la crise durable et sans perspective d'amélioration du marché de la construction et du bâtiment, HERIGE Industries a annoncé, le 3 décembre 2024, un projet d'adaptation de son organisation pour préserver sa compétitivité.

* Les activités au Canada et en outre-mer ne sont pas intégrées dans le périmètre de la DPEF.

Un peu d'histoire

Fondé en 1907, le Groupe n'a cessé de se développer. Une croissance, interne et externe, qui s'illustre par l'ouverture de la première agence de Négoce en 1941, la première centrale de Béton Prêt à l'Emploi en 1969 et le rachat d'une société de Menuiserie industrielle en 1995.

Au fil des années, le Groupe évolue, s'implante sur de nouveaux territoires et entre en bourse en 1990.

En 2015, le Groupe VM Matériaux fait évoluer son identité et devient HERIGE.

En avril 2024, le Groupe renforce son positionnement industriel en cédant ses activités de Négoce de matériaux, de travaux publics et de pierres naturelles en métropole (VM Matériaux, LNTP et Cominex).

Pour affirmer ce nouveau cap industriel, HERIGE devient en mai 2024, HERIGE Industries avec une signature évocatrice de ses ambitions « Édifions demain dès aujourd'hui ».

> Tendances de marché

En 2024, le marché du bâtiment et de la construction a atteint des niveaux d'activités historiquement bas. Dans la continuité des tendances de 2023, le marché de la construction neuve a poursuivi sa chute, avec moins de 265 000 logements commencés en France en 2024, soit le niveau le plus bas des 25 dernières années. Le marché de l'ancien a également subi une forte contraction, avec une diminution des transactions à moins de 780 000 sur douze mois à fin 2024, un niveau inédit depuis 15 ans. Plusieurs facteurs expliquent le repli de la demande et le faible dynamisme du secteur en 2024, notamment le niveau élevé des taux d'intérêt pour financer les projets, la difficulté d'accès au foncier pour le neuf ou encore la faible confiance des acteurs économiques dans un contexte d'instabilité politique en France et de tensions géopolitiques à l'international.

Les effets de cette crise devraient persister en 2025, avec des perspectives incertaines, notamment en ce qui concerne les dispositifs d'aides publiques pour soutenir les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Les réglementations environnementales et de durabilité continuent à se renforcer (seuils 2025 de la RE 2020 / CSRD) et les enjeux liés à l'économie circulaire incitent notre secteur à s'adapter et à innover. Les difficultés de recrutement restent également des défis majeurs. Bien que des efforts pour former les collaborateurs soient déployés, il est nécessaire de poursuivre les initiatives afin de renforcer l'attractivité des métiers industriels. Enfin, le Groupe reste attentif à l'essor de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies, qui contribuent à développer des approches innovantes permettant d'améliorer l'efficacité de nos dispositifs. Le Groupe s'appuie sur un modèle économique diversifié et résilient pour créer de la valeur à long terme.



> Gouvernance

Le Groupe bénéficie d'un modèle de gouvernance solide, assurant stabilité et indépendance entre ses organes de gouvernance. Grâce à la direction conjointe du Directoire et du Conseil de Surveillance, le Groupe maintient une structure efficace et équilibrée.

Depuis 2020, le Directoire est composé de Benoît HENNAUT, en qualité de Président du Directoire, et de Stéphane JAN, Directeur administratif et financier du Groupe. Ils assurent la direction, l'animation et la gestion des activités du Groupe. Le Conseil de Surveillance, présidé par Daniel ROBIN, développe l'entreprise avec une vision patrimoniale et impulse les orientations stratégiques, économiques et sociétales du Groupe. Il se compose de membres familiaux, de membres indépendants et d'un membre collaborateur représentant les salariés. La participation des salariés au capital du Groupe s'élève à 4,92 %. Introduit en bourse en 1990, le Groupe a transféré sa cotation sur le marché Euronext Growth en 2018.

CONSEIL DE SURVEILLANCE



Daniel ROBIN
Président
Membre du Comité des rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE du Conseil de Surveillance
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Jérôme CAILLAUD
Vice-président
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Marie-Laure ROBIN-RAVENEAU
Membre
Présidente du Comité des rémunérations et des nominations
Membre du Comité RSE du Conseil de Surveillance
Cadre d'entreprise et membre familial



Catherine FILOCHE
Membre indépendant
Présidente du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité RSE du Conseil de Surveillance
Cadre d'entreprise et experte en finance et immobilier



Sébastien CAILLAUD
Membre
Membre du Comité d'audit et des risques
Dirigeant d'un cabinet d'expertise comptable et membre familial



Laurent CAILLAUD
Membre
Membre du Comité stratégique Béton
Cadre d'entreprise, élu et membre familial



Olivier ROBIN
Membre
Membre du Comité stratégique Menuiserie
Dirigeant d'entreprise et membre familial



Caroline WEBER
Membre indépendant
Membre du Comité d'audit et des risques
Présidente du Comité RSE du Conseil de Surveillance
Experte en finance et stratégie



Nathalie CHOTARD
(depuis le 26 octobre 2024)
Membre Représentante des salariés
Connaissance métier Menuiserie



Marie-Annick COUÉ
Membre Représentante des salariés (jusqu'au 25 octobre 2024)
Membre du Comité RSE du Conseil de Surveillance
Connaissance métier Menuiserie



Alain MARION
Censeur (jusqu'au 29 mars 2024)
Membre du Comité des rémunérations et des nominations
Ancien dirigeant du Groupe



Modèle d'affaires

NOS RESSOURCES

DES FEMMES ET DES HOMMES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

- Plus de **1 607 collaborateurs***, dont :
1 264 collaborateurs activité Menuiserie
303 collaborateurs activité Béton
40 collaborateurs autres activités
dont 78,6% des collaborateurs formés.

UN MAILLAGE INDUSTRIEL NATIONAL

- **20 sites** industriels
- **36 centrales** à béton
- **1 plateforme de recyclage** de granulats et valorisation
- **5 plateformes logistiques**
- **2 réseaux de distribution** vers les particuliers avec
≈ **200 installateurs adhérents**

UN ACTIONNARIAT FAMILIAL SOLIDE

- **65,39% du capital détenu** par les actionnaires familiaux

UNE STRATÉGIE DE L'INNOVATION RENFORCÉE

- Renforcement des équipes dans les services **innovation et R&D**
- Un partenariat depuis plus de **20 ans entre EDYCEM et l'École Centrale de Nantes** au travers d'une **Chaire de recherche**
- Une usine **ATLANTEM 4.0** dédiée à la production de la gamme AM-X
- Un partenariat avec le **Village by CA de Nantes**

LA DATA ET L'IA COMME ACCÉLÉRATEURS DE LA PERFORMANCE

- **Création d'une Direction Data et Systèmes d'Information**
- **Déploiement d'un programme de gestion de la donnée Groupe** au travers d'une plateforme data

UNE GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET ÉNERGÉTIQUES

- **26,0% d'approvisionnement en matière recyclée** sur les matières premières principales de l'activité Menuiserie
- **290,1L/m³ d'intensité du besoin en eau** pour l'activité Béton
- **7 287,82 tCO₂éq. d'émissions de GES** sur les scopes 1 et 2

*Collaborateurs inscrits au 31/12/2024 (périmètre DPEF) / **Les données présentées ci-dessus sont hors périmètre négoce de matériaux, travaux publics et de pierres naturelles en métropole cédées en avril 2024.

"Être une référence industrielle de qualité, de proximité et d'engagement environnemental."

CRÉATION DE VALEUR

UN INVESTISSEMENT HUMAIN POUR UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

- **94,9% de collaborateurs** en CDI
- **4,92%** de salariés actionnaires
- **7,4/10 : note moyenne de satisfaction obtenue** au baromètre social 2024 avec un taux de participation de 67,1%
- **Coût pédagogique engagé : 753,3 k€**, soit 22 725 heures de formation pour les collaborateurs du Groupe
- **Développement des compétences : 11,3% des formations dispensées** via la HERIGE Académie

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE 2024**

- **406,1 M€** de CA
- **19,5 M€** d'EBITDA
- **4,6 M€** de REX
- **15,4 M€** de résultat net
- **14,9 M€** d'investissements

UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC NOS PARTIES PRENANTES

- Signataire de la **charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)**
- Mise en place d'un questionnaire ESG d'**évaluation de l'engagement RSE** des fournisseurs
- **Convention fournisseurs ATLANTEM 2024** orientée autour des enjeux RSE
- 2 événements clients organisés dans le cadre de **La Fabriq' by EDYCEM**

DES PRODUITS ET PROCESS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- **80% du béton prêt à l'emploi vendu en 2024** est à empreinte carbone réduite
- **Obtention du Label Industrie du Futur** pour l'usine AM-X d'ATLANTEM
- **4 produits avec des FDES individuelles**
- **Tous les produits ATLANTEM et EDYCEM** sont couverts par des FDES collectives

DES PERFORMANCES RSE RECONNUES

- **Engagement depuis 2023 dans une trajectoire climat validée** par le SBTi conformément à leur standard 1,5°C et à l'Accord de Paris
- **Obtention de la médaille d'argent EcoVadis** en février 2025 en progression de 9 points par rapport à 2023.
- **ATLANTEM et EDYCEM s'engagent dans la démarche FRET21**
- **Obtention du score 68/100** au ESG Ratings du Ethifinance

Chaîne de valeur

> Parties prenantes
 > Démarche d'économie circulaire

MENUISERIE



BÉTON



ENQUÊTE DE MATÉRIALITÉ

L'enquête de matérialité est une démarche essentielle pour le Groupe lui permettant d'être à l'écoute de ses parties prenantes. La matrice de matérialité identifie et hiérarchise les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux prioritaires pour le Groupe et ses parties prenantes, établissant ainsi un cadre stratégique et engageant pour le déploiement de la RSE. Elle vise également à renforcer la compréhension et l'intégration de la politique RSE du Groupe en la connectant aux enjeux spécifiques des métiers, facilitant ainsi son déploiement opérationnel.

En 2024, le Groupe a actualisé sa matrice de matérialité en menant une enquête interne et externe auprès de ses parties prenantes via un questionnaire en ligne et papier, basé sur les lignes directrices de la norme ISO 26000.

Dans le but de mieux distinguer les enjeux prioritaires, une nouvelle méthode de notation a été mise en place pour cette enquête. Il a été demandé aux participants de classer les 15 enjeux clés en trois catégories : 5 enjeux « Important », 5 enjeux « Très important » et 5 enjeux « Stratégique ».

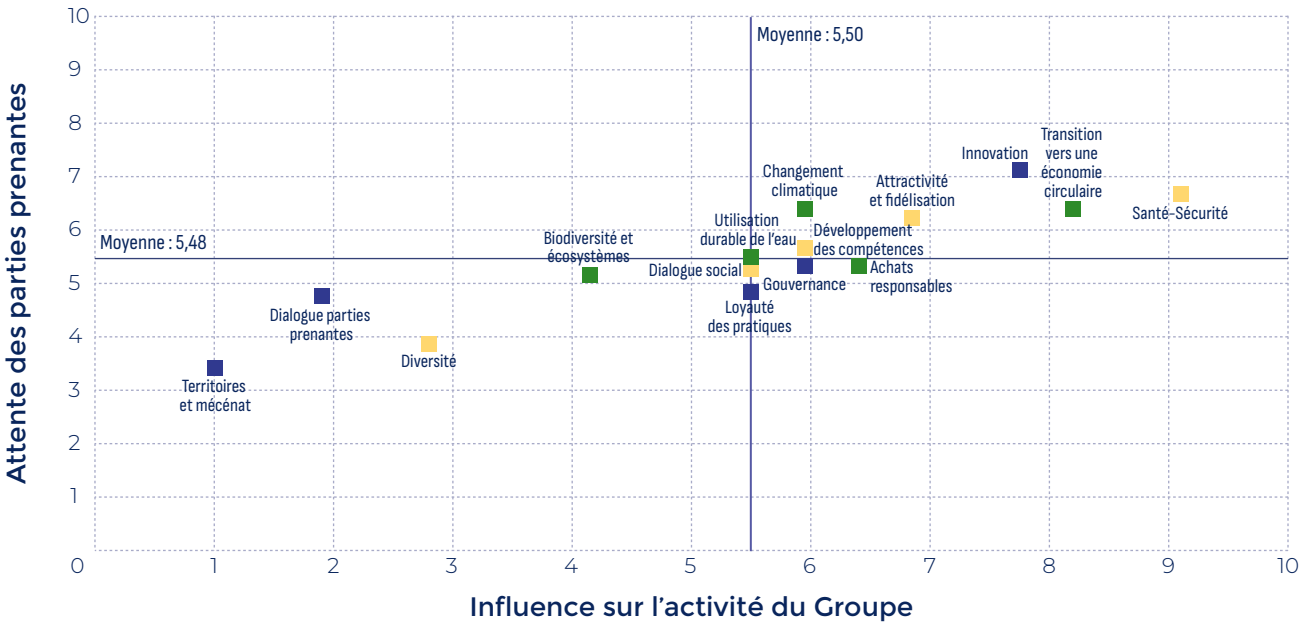
Près de 790 personnes ont répondu à cette enquête, soit un taux de participation global interne et externe de 36,3 %.

Le taux de participation par activité et la répartition en interne ou en externe sont les suivants (hors participation Direction et pilotes RSE) :

	Interne	Externe
Béton	40,7 %	21,9 %
Holding	64,1 %	23,4 %
Menuiserie	41,1 %	15,0 %
Groupe Consolidé	41,6 %	18,8 %



Matrice de matérialité
HERIGE



Piliers : ■ Entreprendre ensemble ■ Entreprendre durable ■ Entreprendre responsable

> Méthode de calcul :

- Attribution d'un score numérique à chaque catégorie (« Important » = 1, « Très important » = 2, « Stratégique » = 3),
- Calcul de la moyenne de chaque enjeu,
- Normalisation des scores afin de transformer les moyennes sur une échelle de 1 à 10.

Seules les réponses valides ont été prises en compte dans la notation des enjeux.

Les sujets suivants ont été exclus du champ de l'analyse de matérialité du Groupe :

- lutte contre le gaspillage alimentaire, contre la précarité alimentaire et pour le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable,
- promotion du lien Nation-armée et de l'engagement dans les réserves.

> Analyse des résultats 2024

Les enjeux identifiés par les parties prenantes comme étant les plus stratégiques pour le Groupe sont, notamment « Innovation », « Santé-Sécurité », « Transition vers une économie circulaire », « Changement climatique » et « Attractivité et fidélisation ». Ils se distinguent comme étant prioritaires et essentiels pour assurer la compétitivité et la durabilité du Groupe.

En revanche, d'autres enjeux tels que « Territoire et mécénat », ainsi que « Diversité » et « Dialogue parties prenantes » sont jugés importants mais moins stratégiques.

Un des éléments marquants de cette année est l'évolution de la perception de l'enjeu « Innovation ». Comparé à l'année précédente, il ressort désormais comme un élément clé à consolider dans la stratégie du Groupe.

> Perspectives :

Pour HERIGE Industries et dans l'optique de préparer l'application de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), la consultation des parties prenantes est un outil indispensable dans le processus d'analyse de double matérialité, pierre angulaire du futur rapport de durabilité. La prise en compte des avis et des attentes des parties prenantes du Groupe permettra d'alimenter son analyse sous le prisme de la matérialité d'impact et de la matérialité financière et de déterminer ainsi les enjeux matériels et les plans de transition à mettre en œuvre.

PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En complément de l'écoute de ses parties prenantes, le Groupe est attentif aux impacts de ses activités. HERIGE Industries effectue une analyse des risques extra-financiers spécifiques au Groupe en évaluant ses principaux risques afin de réduire leur impact direct (stratégique, opérationnel ou financier) ou indirect (réputation, conformité) par la mise en place de politiques, de stratégies ou de plans d'action.

La cartographie des risques extra-financiers présente donc l'identification et la hiérarchisation des risques prioritaires pour le Groupe.

Elle est actualisée tous les trois ans, avec une dernière mise à jour effectuée en 2024. Les risques identifiés ont été révisés en tenant compte des évolutions de contexte interne et externe, et alignés aux enjeux RSE du Groupe. Cette cartographie est réalisée en collaboration avec le Département de l'audit, des risques et du contrôle interne du Groupe. Les risques sont évalués en brut, avant toute mesure d'atténuation, selon une échelle de cotation : « faible », « modéré » ou « élevé ».

Description du risque 2024	Intensité du risque brut	Plans d'action - Politiques
Préserver la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs, prestataires, sous-traitants et intérimaires.		Politique Santé et Sécurité « zéro accident ». Programme de formation comme levier d'amélioration de la sécurité. Présence d'une Direction HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux Santé-Sécurité.
Accompagner l'employabilité et le développement des compétences des collaborateurs nécessaires à la performance du Groupe.		La Direction des Ressources Humaines Groupe, associée aux DRH des activités, veille à assurer l'adéquation entre les compétences, l'employabilité et la performance des salariés à travers la formation, notamment via la HERIGE Académie.
Attirer et fidéliser des talents diversifiés en offrant un cadre de travail stimulant.		Renforcement de la marque employeur, mise en place de dispositifs de recrutement innovants et optimisation des parcours d'intégration pour attirer et fidéliser les salariés.
Défendre l'égalité des chances et la diversité pour favoriser un environnement de travail inclusif.		Formalisation d'une charte de recrutement éthique et signature de la charte de la Diversité.
Renforcer la qualité du dialogue social et la qualité de vie au travail.		Investissement actif de l'entreprise dans le dialogue social avec ses salariés sur la base de signature d'accords d'entreprise, d'échanges avec les CSE, mise en place d'un baromètre social annuel dans une démarche d'amélioration continue.
Contribuer à la baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre pour limiter les impacts du dérèglement climatique.		Engagement dans une trajectoire climat validée par le SBTi conformément à leur standard 1,5°C et à l'Accord de Paris.
Suivre l'évolution du prix du carbone.		
Contrôler la production de déchets et optimiser les ressources matérielles grâce aux principes de l'économie circulaire.		Mise en place de principes d'éco-conception. Inscription dans une démarche d'économie circulaire en assurant une gestion responsable des déchets.
Assurer une gestion attentive de l'eau dans nos activités.		Mise en place de systèmes de récupération et réutilisation des eaux dans la production de béton.
Prévenir l'impact de nos activités sur les écosystèmes et la biodiversité.		Réalisation d'un diagnostic sur l'impact direct des sites sur la biodiversité. Présence d'une Direction HSE dans chaque activité en charge de suivre les enjeux environnementaux.
Prévenir les atteintes à l'eau, à l'air et aux sols.		
Garantir une gouvernance pour superviser les engagements RSE.		Présence d'une Direction Groupe et d'une organisation au sein de chaque activité afin de prévenir, d'anticiper et de dialoguer.
Garantir l'alignement entre la stratégie du Groupe et les évolutions réglementaires ESG.		
Agir avec probité et équité dans la conduite des affaires conformément aux valeurs de l'entreprise et aux réglementations en vigueur.		Pilotage réalisé par le Département audit, des risques et du contrôle interne, appuyé par les DRH des activités et les Directions achats.
Renforcer le dialogue avec nos parties prenantes internes et externes.		Engagement auprès des parties prenantes internes et externes par la réalisation d'enquêtes annuelles permettant de recueillir et d'analyser leurs attentes et préoccupations.
Veiller à l'écoute des attentes clients.		

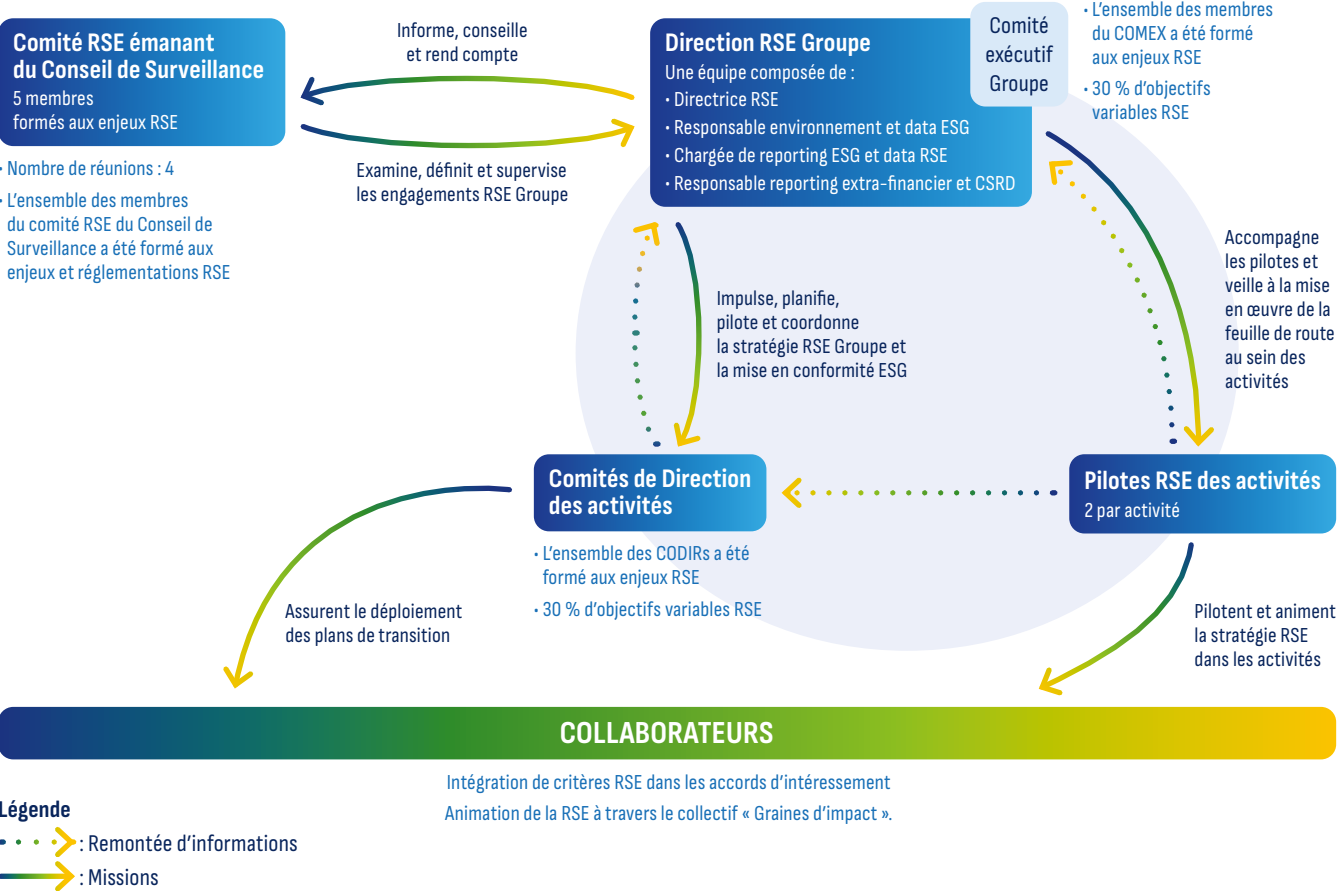
Légende : Risque élevé – Risque moyen

Description du risque 2024	Intensité du risque brut	Plans d'action - Politiques
Sécuriser les systèmes IT, limiter le risque de fuite des données personnelles des parties prenantes internes et externes, ainsi que le risque de manipulation des informations liées à l'entreprise.		Développement et mise en œuvre d'un plan d'action pour la cybersécurité, incluant la formation continue des collaborateurs, la mise à jour régulière des systèmes de sécurité et la réalisation d'audits de sécurité pour identifier et corriger les vulnérabilités.
Garantir la gouvernance, la fiabilité et l'intégrité des données de l'entreprise liées aux enjeux extra-financiers.		Formalisation d'une gouvernance de la donnée et mise en œuvre d'un projet visant à centraliser et à structurer les données du Groupe pour une meilleure exploitation, analyse et fiabilisation.
Développer l'innovation pour permettre une transition environnementale et sociétale tout en s'alignant sur l'évolution de la réglementation.		Développement de l'innovation, visant à adapter les produits et les conceptions aux exigences de la transition environnementale.
Adopter des pratiques d'achats éthiques, responsables et durables.		Favoriser les relations fournisseurs avec, notamment, la signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables.
Sensibiliser notre chaîne de valeur dans une démarche commune d'amélioration continue.		Groupe de travail sur les achats responsables et déploiement de bonnes pratiques.

Légende : Risque élevé – Risque moyen

GOVERNANCE DE LA RSE

L'engagement du Groupe en matière de RSE s'appuie sur une organisation et une gouvernance associant les dirigeants et les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise.



ENJEUX ET STRATÉGIE RSE

En tant qu'entreprise humaine et familiale, HERIGE Industries aspire à être une organisation inclusive, protectrice et apprenante, développant ses activités de manière soutenable, durable et circulaire. Elle adopte une démarche éthique tout en promouvant la RSE à travers une gouvernance plurielle, visant une performance globale.

La stratégie RSE du Groupe s'est construite sur la base de fondations solides, intégrant des valeurs sociétales, une analyse approfondie des risques extra-financiers, l'écoute attentive de ses parties prenantes et une prospective des enjeux stratégiques et économiques.

Cette stratégie RSE repose sur trois piliers fondamentaux : **Entreprendre Ensemble, Entreprendre Durable et Entreprendre Responsable.**

Ces piliers sont guidés par les principes suivants : **Agir, Mesurer et Améliorer.**

ENTREPRENDRE ENSEMBLE		ENTREPRENDRE DURABLE		ENTREPRENDRE RESPONSABLE	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 10 INÉGALITÉS RÉDUITES		6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 7 ÉNERGIE PROPRE ET FIDÉLITÉ DURABLE 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 13 INDICATEURS RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 15 VIE TERRESTRE		4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	
SANTÉ-SÉCURITÉ Formation, sensibilisation et développement d'une culture forte de réduction des accidents et de leurs impacts afin de tendre vers le « zéro accident ».		ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE Mise en place d'une trajectoire carbone visant à réduire de 42 % nos GES d'ici 2030 sur les scopes 1 & 2 sur la base de 2020 et à engager nos fournisseurs.		GOVERNANCE Structurer la gouvernance du Groupe pour répondre aux enjeux stratégiques du Groupe en matière de RSE.	
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES Mise en place de différents outils favorisant le développement personnel de chacun selon son rythme et ses besoins.		ACHATS RESPONSABLES Mise en place d'un groupe de travail sur les achats responsables afin de définir une feuille de route par activité.		LOYAUTÉ DES PRATIQUES Être garants de pratiques professionnelles éthiques et responsables.	
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION Déploiement de dispositifs attractifs et de fidélisation afin de devenir une organisation où il fait bon vivre et évoluer.		TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE Intégration de matières recyclées. Renforcement de l'éco-conception.		DIALOGUE PARTIES PRENANTES Assurer un dialogue régulier avec les parties prenantes.	
DIALOGUE SOCIAL Instaurer un dialogue régulier et un management de proximité. Être à l'écoute de nos collaborateurs et attentifs à leur bien-être au travail.		UTILISATION DURABLE DE L'EAU Contrôler et limiter nos consommations de ressources hydriques.		TERRITOIRES ET MÉCÉNAT Implication dans différents partenariats autour des axes suivants : le territoire, le social, l'environnement, l'innovation et le bâtiment.	
PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ Développement d'une politique volontariste visant à favoriser le recrutement de profils variés et à promouvoir l'égalité professionnelle.		PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES Engagement dans une politique de mécénat afin de participer à des initiatives visant la sauvegarde et la préservation de la biodiversité.		INNOVATION Stimuler l'innovation en développant des partenariats avec différents types d'acteurs (fournisseurs, start-up, communauté scientifique et éducative, ONG...) afin de proposer des produits et des solutions innovantes et durables pour répondre aux évolutions du marché et aux attentes de nos parties prenantes.	

ENTREPRENDRE RESPONSABLE 	2022	2023	2024	Objectifs 2025
GOUVERNANCE				
Nombre de Comités RSE du Conseil de Surveillance tenus	3	4	4	6
Taux de participation aux Comités RSE du Conseil de Surveillance	93 %	65 %	55 %	-
Nombre de nouveaux collaborateurs formés à la Fresque du climat dans l'année	312	174	133	Entre 90 et 95 %
LOYAUTÉ DES PRATIQUES				
Nombre de personnes à risques formées à l'anticorruption dans l'année	73	159	42	-
Taux de personnes à risques formées dans l'année ou l'année suivante, sur l'ensemble des personnes à risques identifiées	100 %	100 %	100 %	100 %
DIALOGUE PARTIES PRENANTES				
Taux de réponse des parties prenantes internes interrogées dans le cadre de l'enquête de matérialité	41,72 %	32,7 %	41,6 %	-
Nombre de répondants externes à l'enquête de matérialité	143	130	96	-
TERRITOIRES ET MÉCÉNAT				
Engagements territoriaux et philanthropiques (en k€)	438,6	627,1	509,2	-
Part du résultat d'exploitation dédié aux engagements	1,2 %	2,5 %	11 %	-
INNOVATION				
Stimulation de l'innovation à travers nos partenariats	-	ATLANTEM obtient le label « Vitrine Industrie du Futur »	EDYCEM renouvelle sa Chaire de Recherche avec l'École Centrale de Nantes**	-

** Cf. CP « EDYCEM accélère sa bascule environnementale à travers sa Chaire de Recherche » – avril 2024.

MÉTHODOLOGIE DU REPORTING

L’animation du reporting RSE pour l’ensemble des activités et la consolidation des indicateurs sont assurées par la Direction RSE Groupe. Un processus de collecte interne a été mis en place afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données (qualitatives et quantitatives) sur les volets sociaux, environnementaux et sociétaux. Cette méthodologie permet une analyse fine selon 5 critères : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. Elle est intégrée à l’outil de reporting centralisé pour la collecte des données. Chaque indicateur est décrit dans l’outil, ainsi que le mode de calcul.

> Périmètres de collecte

Les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux ont été établis sur la base des obligations et des recommandations légales (L225-102-1 et R225-104 du Code de commerce).

> Reporting social, sociétal et environnemental

Le périmètre retenu est le Groupe métropole. Il se décompose en 16 sociétés comprenant 74 établissements basés en France métropolitaine.

- Les sociétés cédées au 30 avril 2024, à savoir Financière VM Distribution, VM Distribution, VM Transport et Cominex, ne sont pas intégrées dans le périmètre retenu. Par conséquent, le reporting 2024 de ces sociétés sera assuré par le Groupe acquéreur SAMSE.
- Au 1^{er} janvier 2024, MGT Menuiseries Bois a été absorbé par fusion simplifiée au profit de la société ATLANTEM Industries.
- Au 1^{er} septembre 2024, EDYCEM Transport a été absorbé par transmission au profit de la société EDYCEM.

Les acquisitions du Groupe sont intégrées dès que possible dans les dispositifs métiers (procédures, reporting). Le Groupe met en œuvre ses meilleurs efforts afin que ce processus s’achève au plus tard 36 mois après la date d’acquisition en matière de reporting. Ce choix de délai s’explique par le temps nécessaire à l’acquisition des méthodes et des standards du Groupe.

Sociétés	Informations sectorielles	Nombre d'établissements
HERIGE	Autres activités	1
EDYCEM		1
EDYCEM BÉTON		27
BÉTON DES OLLONNES		2
BÉTON D’ILLE-ET-VILAINE (BIV)		2
LE BÉTON DU POHER		5
C.H. Béton		2
PPL (Préfa des Pays de la Loire)		1
AUDOIN & FILS BÉTONS		3
ATLANTEM Industries		15
INCOBOIS		3
FINANCIÈRE BLAVET		1
TBM (Transport Bois Matériaux)	Activité Menuiserie	1
CARPEL		1
PORALU BOIS		2
PORALU MENUISERIES		7
TOTAL		74

Les informations sur les effectifs et leurs mouvements sont données hors intérimaires et stagiaires non rémunérés et concernent le périmètre métropole.

Les indicateurs du volet environnemental concernent le périmètre métropole, toutefois, certains indicateurs ne sont pas applicables à l’ensemble de ses activités.

Le bilan carbone est réalisé suivant la méthodologie réglementaire v5.0, basée sur la norme ISO 14064-1:2018 et le rapport technique ISO/TR 14069:2013.

> Source des données

Il existe différentes sources d’alimentation pour les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux, notamment :

- des données issues du SI-RH Groupe et du système de paie Nibelis,
- des données remontées à travers les ERP du Groupe pour certains indicateurs environnementaux en périmètre métropole,
- des données collectées directement auprès des activités pour des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux,
- des facteurs d’émissions issus de la base Empreinte de l’ADEME et de la base INIES de l’Alliance HQE-GBC et administrée par le CSTB.

Les données financières sont, quant à elles, communiquées directement par la Direction financière Groupe.

> Règles de consolidation

Le périmètre retenu dans la déclaration de performance extra-financière respecte les normes comptables françaises.

> Points méthodologiques

Afin d’avoir un mode de comptabilisation uniformisé au sein du Groupe, depuis 2022, les collaborateurs sortant des effectifs au 31/12 sont conservés dans les effectifs à cette même date.

Les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.

Enfin, dans le cadre du processus d’amélioration continue du suivi des données dans nos outils de reporting, certaines données 2023 ont pu faire l’objet de correctifs et de nouveaux niveaux de détail ont été ajoutés en 2024.

Reporting activité Béton

Activité Béton d'HERIGE Industries, EDYCEM est spécialisé dans la formulation et la production de Béton Prêt à l'Emploi (BPE), dans la fabrication de produits en Béton Préfabriqué Industriel (BPI) et dans la valorisation et la production de granulats pour l'ensemble des acteurs du bâtiment, du génie civil et des TP-VRD* du Grand Ouest.

DES FEMMES ET DES HOMMES AU COEUR DE LA STRATÉGIE



303

collaborateurs inscrits au 31/12/2024



240

Hommes
(soit 79,2 %)



63

Femmes
(soit 20,8 %)



94,7 %

de collaborateurs en CDI

*Travaux Publics – Voiries et Réseaux Divers

À PROPOS D'EDYCEM

L'entreprise, qui rassemble 303 collaborateurs, est vigilante à l'impact de ses activités sur l'environnement. Acteur engagé et innovant, EDYCEM conjugue réalités économiques et impératifs environnementaux à travers une stratégie de réduction d'empreinte carbone et d'économie circulaire.

Avec son réseau de 36 centrales à béton, elle produit et livre du Béton Prêt à l'Emploi pour le bâtiment et les travaux publics. Les bétons sont formulés et contrôlés dans son laboratoire R&D. En plus d'être innovants et techniques, les bétons EDYCEM issus de la démarche Vitaliss® sont scorés, d'un point de vue de l'empreinte carbone, via son référentiel VitaScore.

EDYCEM PPL, l'usine de préfabrication légère, développe des solutions destinées au gros œuvre, à l'aménagement extérieur et à la voirie, répondant aux normes de construction et aux enjeux environnementaux.

En complément, EDYCEM a acquis en 2022 une plateforme qui accueille et valorise des déblais de l'excavation ou de la déconstruction de bâtiments. Les granulats recyclés sont ensuite utilisés sur des opérations de TP-VRD ou pour des bétons produits sur place.



> Les enjeux et priorités RSE d'EDYCEM

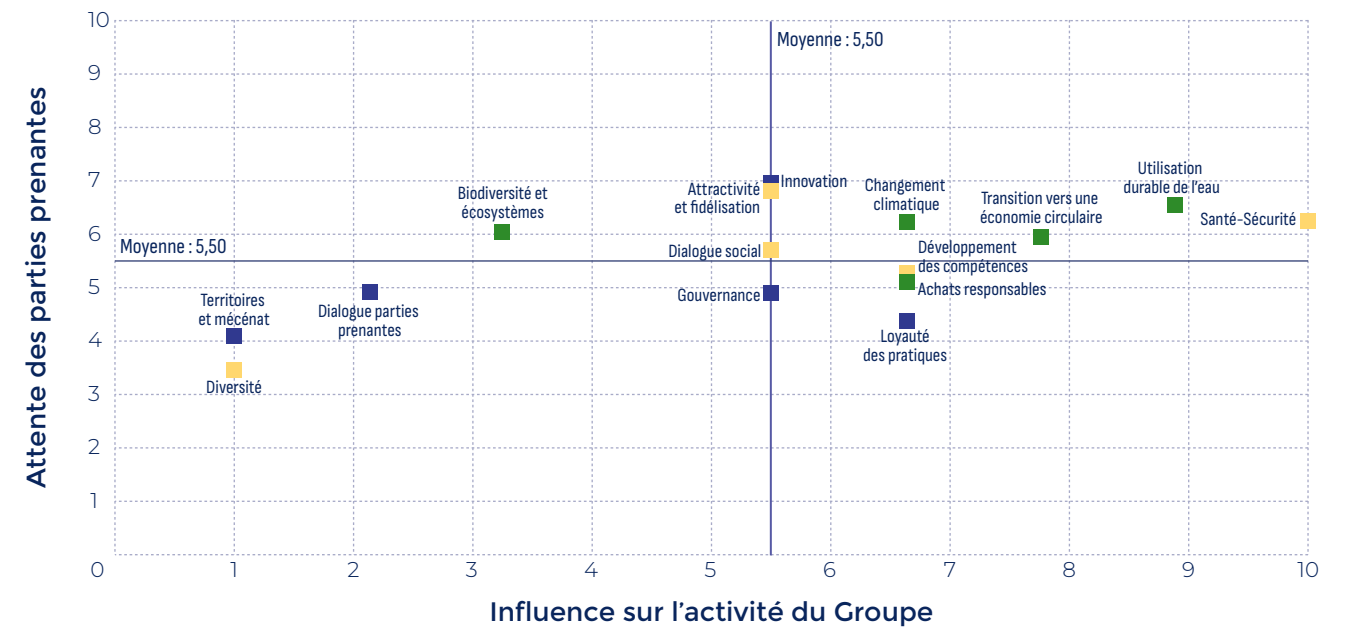
HERIGE Industries réalise chaque année une analyse de ses enjeux prioritaires en termes de développement durable, détectés et hiérarchisés grâce à l'exercice d'une matrice de matérialité.

Cette démarche permet de révéler les sujets émergents afin de réévaluer leur importance de manière régulière et de mesurer les progrès du Groupe, reflétant ainsi les évolutions obtenues par ses initiatives.

En 2024, l'entreprise a ainsi actualisé ses enjeux RSE par la conduite d'une enquête interne et externe auprès de ses parties prenantes via un questionnaire en ligne basé sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. L'étude a permis de révéler les enjeux prioritaires pour les parties prenantes d'EDYCEM : la santé et la sécurité ainsi que l'utilisation durable de l'eau.



Matrice de matérialité activité BÉTON



Piliers : ■ Entreprendre ensemble ■ Entreprendre durable ■ Entreprendre responsable



1.1 SANTÉ ET SÉCURITÉ

> Une politique Santé et Sécurité en action

En 2024, EDYCEM a poursuivi le déploiement de sa feuille de route « Hygiène Sécurité Environnement » (HSE).

Afin de réduire l'accidentologie et de garantir un environnement de travail sûr et épanouissant pour tous, l'entreprise s'appuie sur la prévention des risques, sur le terrain, au travers d'actions à la fois techniques, organisationnelles et de formation.

Cette démarche nécessite un renforcement des pratiques managériales et l'adoption d'un comportement exemplaire en matière de santé et de sécurité à tous les niveaux hiérarchiques. Elle vise également à « travailler en sécurité » et non à « faire de la sécurité ».

> Organisation et communication

Le pilotage et le déploiement de la politique Santé et Sécurité d'EDYCEM sont animés par la responsable Hygiène Sécurité Environnement rattachée à la Direction générale et membre du Comité de Direction. Celle-ci s'appuie sur une équipe composée d'un animateur HSE et de deux alternants en charge des pôles BPE et BPI.

Pour renforcer le dialogue sur les questions de santé et de sécurité au cœur de l'entreprise ainsi que dans un processus d'amélioration continue, EDYCEM a mis en place une organisation reposant sur trois piliers :

Le management de la sécurité

- organisation d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) trimestrielle, dans une approche volontaire, afin de soutenir et d'animer les initiatives de prévention au sein des régions,
 - tenue de points hebdomadaires avec les managers opérationnels (exploitation, maintenance, transport...) sur l'actualité HSE (événements de la semaine précédente, sujets d'actualité, actions prioritaires),
 - renforcement du pilotage par un rituel de management « le quart d'heure Sécurité », assuré une fois par mois par les managers sur des sujets clés ou d'actualité liés à la sécurité,
 - mise en place d'audits mensuels réalisés par les Attachés Technico-Commerciaux (ATC) sur les sites, portant sur la vérification de certains standards de sécurité,
 - planification mensuelle de visites de sécurité effectuées par les managers. Ces visites ont pour objectif d'observer les situations de travail, de mettre en évidence les points forts et les axes de progrès en lien avec la sécurité et d'échanger autour des sujets de sécurité afin de sensibiliser les collaborateurs au plus près de leurs activités.
- La communication
- diversification et dynamisation des « Flash info HSE » liés à la prévention et destinés à être affichés sur les sites,
 - poursuite des « zooms accidents » (internes ou externes) en fonction des événements. Ce support de communication à destination de l'ensemble des

collaborateurs permet de retracer les circonstances des accidents, les causes, ainsi que les actions engagées et les consignes internes associées.

La technique

- poursuite de la rédaction de consignes de sécurité et identification des dangers sur les sites,
- poursuite des actions visant à améliorer le matériel, les équipements de protection, les pratiques, etc.

La sécurité des partenaires externes fait également l'objet d'une attention particulière et d'échanges réguliers. En effet, chaque début d'année, des documents relatifs aux opérations de chargement et de déchargement, ainsi que les interventions de sous-traitants, permettent de rappeler les règles internes applicables sur les sites de production. Les partenaires s'engagent ainsi à les respecter lors de leurs venues sur les sites.

> Mesure de la performance

Dans son accord en date du 30 mars 2022, EDYCEM a intégré le critère du nombre d'accidents du travail dans la prime d'intéressement de l'Unité Économique et Sociale (UES) d'EDYCEM, versée chaque année aux collaborateurs.

HERIGE Industries s'est doté depuis 2023 d'un logiciel Santé et Sécurité au travail, « ACCILINE + », intégrant plusieurs modules Sécurité disponibles pour ses différentes activités, dont EDYCEM. Ce logiciel facilite la déclaration et le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles, le pilotage des indicateurs Sécurité, le suivi des formations et des habilitations, l'évaluation des risques (Document Unique), la veille réglementaire, etc.

Sur le plan opérationnel, des objectifs de sécurité ont été définis pour impliquer le personnel et garantir le respect des consignes de sécurité. La sécurité est également abordée lors des entretiens individuels afin de s'assurer que les compétences techniques et le savoir-être des collaborateurs sont en adéquation avec les consignes de sécurité définies par EDYCEM.



> Accidents du travail

	2024	2023
Taux de fréquence 1 (TF1) ⁽¹⁾	19,7	23,4
Nombre d'accidents du travail avec arrêt ⁽²⁾	11	14
Taux de gravité ⁽³⁾	2,0	1,8
Nombre de jours d'absence suite à un accident du travail	1 131	1096

Les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.
(2) Les informations sur le nombre d'accidents du travail avec arrêt concernent l'ensemble de l'effectif sur le périmètre métropole.

(1) Taux de fréquence 1 (Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 million d'heures travaillées, hors intérimaires et stagiaires non rémunérés)	Nombre d'accidents du travail avec arrêt = $\frac{\text{Nombre total d'heures travaillées}}{\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt}} \times 1\,000\,000$
(3) Taux de gravité (Nombre de jours d'absence pour incapacité temporaire de travail (I.T.) pour 1000 heures travaillées, hors intérimaires et stagiaires non rémunérés)	Nombre de jours d'absence suite à un accident du travail = $\frac{\text{Nombre total d'heures travaillées}}{\text{Nombre de jours d'absence suite à un accident du travail}} \times 1\,000$

En 2024, la fréquence des accidents du travail a diminué (19,7 contre 23,4 en 2023), tout comme le nombre d'accidents avec arrêt (11 contre 14), reflétant les efforts continus de l'entreprise en matière de prévention. Cependant, la gravité des accidents a légèrement augmenté, ainsi que le nombre de jours d'absence suite à un accident du travail (1 131 contre 1 096), soulignant la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation et d'amélioration des conditions de travail.

> La formation comme levier d'amélioration de la sécurité

En complément des formations réglementaires obligatoires, des sessions axées sur les enjeux de sécurité et adaptées aux différentes fonctions ont été réalisées en 2024.

Formations pour les équipes opérationnelles

Les équipes opérationnelles ont participé à une journée de formation couvrant diverses thématiques et notamment celles liées à la santé et à la sécurité. Cette journée a permis de sensibiliser les équipes aux risques liés à leurs métiers, de former aux nouvelles consignes, aux nouveaux matériels et équipements de protection individuelle (EPI), afin de donner du sens aux actions menées l'année précédente.

Ce temps d'échanges et de formation avait pour objectif de travailler en petits groupes sur des situations quotidiennes et de vérifier les connaissances sur les risques, les bonnes pratiques et les consignes de sécurité associées.

Les chauffeurs ont été sensibilisés aux sujets des addictions et aux risques liés aux lignes électriques lors des livraisons.

En complément, des formations ont été organisées tout au long de l'année afin de renforcer la culture sécurité des collaborateurs :



- formation de nouveaux Sauveteurs Secouristes du Travail,
- formation à l'incendie et à la manipulation d'extincteurs afin de garantir une meilleure préparation et réactivité face à ces situations d'urgence,
- formation au travail en hauteur.

Formation « Accueil sécurité » pour les nouveaux arrivants

Depuis 2022, les nouveaux arrivants sur les sites du BPE suivent le module d'e-learning « accueil sécurité » du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE). Ce module forme les nouveaux collaborateurs aux risques spécifiques liés aux métiers, à l'environnement et aux consignes associées dans les unités de production de Béton Prêt à l'Emploi.

Un parcours spécifique est proposé aux services techniques, aux services administratifs et aux chauffeurs. À l'issue de ce programme, un passeport sécurité est délivré à chaque collaborateur.



Cet e-learning a également été déployé auprès des salariés intérimaires, venant ponctuellement compléter les équipes, afin de les sensibiliser aux risques des activités d'EDYCEM.

En 2024, le processus d'accueil sécurité a été mis en place pour EDYCEM PPL (site de préfabrication légère) : chaque nouveau collaborateur participe à un « accueil sécurité » en salle, puis sur le terrain, dispensé par le chef d'atelier ou l'alternant HSE. Cet accueil permet d'informer chaque nouveau collaborateur des risques liés à son métier, des consignes associées et des règles internes.

Formations au management de la sécurité

Des sessions de formation ont été dispensées auprès des Attachés Technico-Commerciaux (ATC) afin qu'ils puissent réaliser efficacement leurs tournées sur les sites. Cette formation a pour objectif de les former sur les connaissances basiques de la sécurité et sur le document d'audit qu'ils utilisent pour la réalisation des tournées.

En 2024, de nouveaux managers ont également été formés aux visites de management de la sécurité.



> Garantir la sécurité et le confort des collaborateurs

Des EPI renouvelés régulièrement

Chaque collaborateur d’EDYCEM est doté d’EPI (Équipement de Protection Individuelle) adapté à l’activité exercée. Afin d’améliorer la protection des salariés, EDYCEM s’attache à faire essayer les équipements par des collaborateurs volontaires avant de les déployer.

L’entreprise a également offert aux salariés la possibilité de se doter de lunettes de sécurité adaptées à leur vue.

Les protections auditives sont obligatoires sur tous les sites pour protéger les salariés contre le bruit. En parallèle, en 2024, pour assurer le confort des collaborateurs, des protections auditives moulées ont été mises en place pour ceux qui n’en possédaient pas et dont les fonctions le nécessitent.

De nouveaux EPI ont été déployés, tels que des masques individuels contre les poussières et des visières sur les casques.

Depuis 2023, EDYCEM PPL dispose de systèmes de Protection de Travailleur Isolé (PTI), permettant d’alerter en cas d’immobilité du collaborateur. En 2024, cette mesure a été étendue à l’ensemble des centraliers travaillant seuls sur leur site.

Des aménagements pour améliorer la sécurité des sites

En lien avec le plan d’amélioration santé et sécurité, les investissements se sont poursuivis en 2024 sur les sites, avec :

- la mise en place de moyens de sécurisation des accès aux machines sur le site d’EDYCEM PPL,
- la certification N4 de l’ensemble des sites, garantissant un niveau de protection adéquat en cas d’incendie,
- le déploiement des dispositifs d’alerte incendie sur chaque site,
- des tests sont actuellement menés sur des matériels d’accès en hauteur et des systèmes de sécurité antichute, dont le déploiement est prévu en 2025.

Pour une meilleure Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

À l’écoute des remontées terrain, EDYCEM prend en compte les problématiques d’ergonomie et de conditions de travail que peuvent connaître les collaborateurs. À ce titre, des actions en faveur de la santé et de l’amélioration de la QVCT ont été mises en place ou reconduites en 2024 sur les centrales, telles que :

- la poursuite de la rénovation et/ou de l’agrandissement des locaux pour les équipes du service qualité,
- l’amélioration de l’entretien régulier aux abords des sites (rangement, balayage),
- l’aménagement du temps de travail pour les équipes de production de préfabrication légère EDYCEM PPL.

En 2024, un cabinet extérieur a réalisé une étude pour EDYCEM PPL portant sur les Risques Psychosociaux (RPS) et la Santé et Sécurité au Travail (SST). Cette étude « TOPSS » (Travail, Organisation, Performance, Santé et Sécurité) a permis de poser un diagnostic autour de ces risques et enjeux, et de définir des plans d’action à opérationnaliser à court, moyen et long terme.

Le nouveau siège d’EDYCEM a inauguré une salle de sport pour ses collaborateurs,

dotée d’équipements de musculation. Cette initiative vise à valoriser le sport en entreprise et à favoriser le bien-être au travail.

> Absentéisme

Afin de suivre précisément les motifs d’absentéisme liés à la santé sur lesquels chaque activité peut agir, le périmètre de calcul du taux d’absentéisme est modifié depuis 2021. Il prend en compte uniquement les maladies, les maladies professionnelles, les accidents de trajet et les accidents du travail rapportés au nombre de jours travaillés.

Les absences pour maternité et paternité ne sont plus retenues dans ce calcul, afin de rester dans une logique de promotion d’une politique sociale non discriminante qui valorise les équilibres de vie et la parentalité.

	2024	2023
Taux d’absentéisme	5,7 %*	5,1 %

Les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.
*En raison de la fiabilité insuffisante de cette donnée en 2024, un changement de système d’information a été mis en œuvre à compter du 01 janvier 2025.

Nombre de jours d’absence
pour maladie, maladie professionnelle,
accident de trajet et accident
du travail

Taux d’absentéisme = $\frac{\text{Nombre de jours d’absence pour maladie, maladie professionnelle, accident de trajet et accident du travail}}{\text{Nombre de jours travaillés (base calendaire)}} \times 100$

Afin de favoriser le retour à l’emploi d’un salarié, EDYCEM analyse les arrêts « longues maladies » selon les cas et collabore avec la médecine du travail pour planifier des visites de pré-reprise.

1.2 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

EDYCEM encourage le développement des compétences et l’épanouissement de ses collaborateurs à travers sa politique de formation.

À ce titre, le coût pédagogique engagé pour 2024 s’élève à 144,02 k€, ce qui a permis la mise en œuvre de 4 868 heures de formation, dont 1 489 heures sur les formations réglementaires (soit un taux de formation réglementaire ⁽¹⁾ de 30,6 %).

272 collaborateurs ont été formés, soit 87,6 % de l’effectif moyen ⁽²⁾ (15,7 heures de formation par collaborateur en moyenne ⁽³⁾). Ces formations ont concerné 79 % d’hommes et 21 % de femmes de l’entreprise.

	ALTERNANTS*	OUVRIERS	ETAM**	CADRES
2024	2,9 %	26,1 %	54,8 %	16,5 %
2023	1,0 %	32,1 %	51,6 %	15,3 %

Les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.
Les changements de statut des salariés ayant bénéficié d’une promotion dans l’année peuvent entraîner un résultat total supérieur à 100 %.
* Alternants : apprentis et contrats de professionnalisation
** ETAM : Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise (hors contrats d’apprentissage et contrats de professionnalisation)

(1) Taux de formation réglementaire

= $\frac{\text{Nombre d’heures de formation réglementaire}}{\text{Nombre total d’heures de formation}}$

(2) Taux de formation

= $\frac{\text{Nombre de collaborateurs ayant suivi au moins une formation}}{\text{Effectif moyen}}$

(3) Nombre d’heures moyen de formation par collaborateur

= $\frac{\text{Nombre total d’heures de formation}}{\text{Effectif moyen}}$

Pensées de manière collaborative et proactive, des formations clés ont été déployées par le Groupe et l’ensemble de ses activités autour des enjeux stratégiques : la lutte contre la corruption, la santé et la sécurité au travail, la cybersécurité, les risques psychosociaux, la diversité, etc.

Depuis 2023, les collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux climatiques grâce à leur participation à la Fresque du climat, une démarche toujours en vigueur. Deux référents au sein de l’activité déploient ces formations en tant qu’animateurs de la Fresque du climat.

Des formations collectives

Ces sessions permettent de former les équipes sur des aspects essentiels de leur métier tout en favorisant les échanges et la convivialité. Elles couvrent notamment la santé, la sécurité et l’environnement, l’évolution des réglementations, les nouveautés en matière de produits et services, l’amélioration des processus internes, la performance et les bonnes pratiques professionnelles.

Focus sur différents métiers :

- management : les responsables de secteur ont notamment suivi des formations pour renforcer leurs connaissances sur les innovations produits et les enjeux financiers stratégiques de leur activité,
- technique : les équipes Qualité et R&D ont bénéficié de formations pour soutenir leurs recherches en formulation et développement de nouveaux produits,
- commercial : les équipes ont approfondi leur expertise produit et renforcé leurs compétences commerciales,
- administratif : une journée de formation a permis au personnel administratif de mieux appréhender les enjeux environnementaux des produits et les fondamentaux de la finance appliqués à leurs fonctions,
- production : depuis 2022, un formateur centralier interne accompagne l’intégration et la montée en compétence des centraliers grâce à un programme alliant théorie et pratique, adapté au profil et à l’expérience des nouveaux salariés.

Des formations individuelles

En complément des formations collectives, des actions individuelles sont mises en place en fonction des besoins identifiés lors des entretiens individuels. Elles visent à accompagner la montée en compétences, tant sur le plan technique que comportemental.

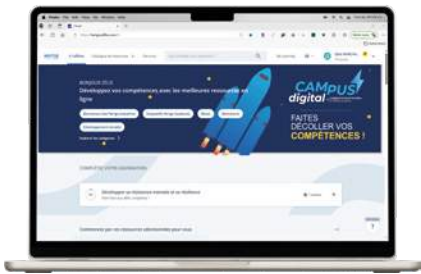
Cette approche globale garantit aux collaborateurs un développement continu et une adaptation aux évolutions de leur métier.

Des formations ciblées pour développer les talents



En complément du plan de formation déployé par EDYCEM, HERIGE Industries a lancé, en 2022, HERIGE Académie, un programme de formation en lien avec les enjeux stratégiques du Groupe. En 2024, 3 collaborateurs d’EDYCEM ont suivi le parcours de formation « Leaders » et 12 le parcours de formation « Sprint Managers ». D’autres sessions, relatives à la finance, au recrutement et au management de la diversité ou encore à la RSE, ont également été proposées aux membres de l’encadrement d’EDYCEM.

Ce dispositif de formation a été enrichi grâce à Campus digital, une plateforme d’autoformation en ligne accessible à tous les collaborateurs. Cette plateforme propose plus de 50 000 contenus gratuits. En fonction de leurs besoins et de leurs intérêts, les salariés peuvent explorer des modules couvrant les grands thèmes qui animent le Groupe, ainsi que des sujets variés tels que le management, la construction, l’intelligence artificielle, la bureautique, etc.





1.3 ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION

Effectifs inscrits sur le périmètre au 31/12	2024	2023
Effectif total	303	329
Répartition CDI/CDD/ALTERNANCE		
CDI	287	311
CDD	4	3
Contrat d’alternance*	12	15
Départs		
Nombre de départs ⁽¹⁾	41	49
Taux de roulement ⁽²⁾	13,9 %	17,4 %
Répartition des départs		
Retraite	5	7
Rupture conventionnelle	15	9
Démission	14	17
Cession de site/société	0	6
Licenciement économique	0	1
Licenciement autre	7	8
Décès	0	1
Recrutements		
Nombre d’embauches (CDI/CDD/alternance)	45	52
Nombre d’embauches en CDI	33	37
Dont embauches suite à CDD ou alternance	1	3
Taux d’embauche en CDI	73,3 %	71,2 %
Nombre d’embauches en CDD	10	5
Dont embauches suite à alternance	0	0
Taux d’embauche en CDD	22,2 %	9,6 %
Nombre d’embauches en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)	2	10
Taux d’embauche en alternance	4,4 %	19,2 %
Taux d’embauche en CDI des < à 30 ans	21,2 %	21,6 %
Taux d’embauche en CDI des ≥ à 50 ans	27,3 %	13,5 %

Les chiffres sont présentés en périmètre courant et non en périmètre comparable.
*Alternants = apprentis et contrats de professionnalisation et stagiaires rémunérés
(1) En CDI, les départs suite à la fin de la période d’essai ne sont pas comptabilisés, ni les mutations et transformations de contrat.
(2) Nombre de départs CDI / Effectif moyen en CDI

> Renforcer la marque employeur

Par l’intermédiaire de la chargée de progrès humain et sociétal, EDYCEM a mené diverses actions pour valoriser les métiers de l’industrie du béton :

Collaboration active avec les acteurs de l’emploi

EDYCEM entretient une étroite collaboration avec les acteurs de l’emploi du territoire, tels que France Travail et CAP Emploi, la communauté de communes Terres de Montaigu, les agences de l’emploi, etc. Ces échanges visent à optimiser nos processus de recrutement, à échanger sur le marché de l’emploi et à faire découvrir les spécificités des métiers de l’industrie du béton.

Participation aux événements associatifs clés du secteur de l’emploi

EDYCEM participe activement aux événements clés de son territoire, tels que les forums de l’emploi, la semaine de l’industrie, « Nos FABuleuses », événements organisés par l’association ESSOR et la communauté de communes Terres de Montaigu, etc. Ces



occasions permettent de rencontrer des candidats potentiels, de présenter les métiers et de renforcer la visibilité de l’entreprise.

Participation au dispositif « Ecl’Or »

EDYCEM accompagne de jeunes collégiens dans leur orientation professionnelle tout au long de l’année scolaire. Cette démarche est l’occasion de faire découvrir des métiers méconnus et de créer du lien entre le système éducatif et le monde du travail.

Animation sur les réseaux sociaux

EDYCEM met en place une animation dynamique sur les réseaux sociaux, avec la publication d’une saga de vidéos métiers (centraliers, conducteurs de machine, techniciens de maintenance, etc.) et de portraits de collaborateurs, visant à valoriser les métiers de l’industrie du béton.

> Favoriser l’intégration des nouveaux collaborateurs

Pour favoriser la prise en main de leur poste aux nouveaux arrivants, EDYCEM a formalisé depuis 2023 un parcours d’intégration. Celui-ci consiste à rencontrer les équipes du siège avec lesquelles ils seront en interaction de façon régulière durant les premières semaines (informatique, RH, HSE...), et également à visiter des sites de production.

Chaque nouveau centralier est désormais encadré par l’un des trois référents centraliers dans le cadre d’un tutorat. Ces trois référents, ayant bénéficié d’une formation spécifique, ont pour mission de leur transmettre les bonnes pratiques du métier.

> Recruter avec le dispositif « Boost Cooptation »

EDYCEM a redynamisé sa démarche de « cooptation recrutement » qui permet de capitaliser sur les réseaux professionnels et personnels de ses collaborateurs et de renforcer, par leur intermédiaire, l’attractivité d’EDYCEM sur le marché de l’emploi. Cette démarche stimule également l’engagement des équipes et contribue à développer des comportements d’ambassadeurs de l’entreprise.

En 2024, cette politique de parrainage, véhiculée par le biais de nouveaux outils de communication, a ainsi permis de recruter 11 nouveaux collaborateurs en CDI. La prime de cooptation a été revalorisée afin de promouvoir cette pratique.

> Promouvoir l’évolution interne

EDYCEM considère la mobilité interne comme un levier essentiel de fidélisation et l’encourage activement. En 2024, 8 collaborateurs ont connu des évolutions de poste, assorties pour certains de promotions internes. Ces trajectoires ont été possibles grâce à des formations adaptées (internes ou diplômantes) et à un accompagnement de proximité. Par exemple, un centralier est devenu ATC, un assistant crédit client est devenu responsable crédit client, etc.

Pour prolonger cet engagement, le suivi des demandes de mobilité a été renforcé en 2024 à travers les entretiens annuels individuels. Le service RH tient désormais à jour un tableau de suivi des volontés de mobilité des collaborateurs sur un horizon de trois ans.

> Accompagnement des salariés en fin de carrière

En 2024, lors des entretiens individuels, un suivi des futurs départs à la retraite a été effectué. À cette occasion, une formation d’une journée, animée par AG2R, intitulée « Comment bien préparer sa retraite », a été proposée aux salariés concernés, sur la base du volontariat. Cette session aborde les démarches administratives et la déclaration des droits à la retraite, les bonnes pratiques pour bien vivre sa retraite et préserver sa santé. Cet accompagnement vise à offrir au salarié un cadre rassurant, facilitant ainsi son adaptation dans cette nouvelle étape. À ce jour, 14 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

1.4 DIALOGUE SOCIAL

> Nouveaux accords d’entreprise

Plusieurs accords d’entreprise ont été signés en 2024 :

- avenant accord intéressement Béton du Poher (BDP),
- avenant accord intéressement Unité Économique Sociale (UES),
- accord intéressement EDYCEM,
- protocole d’accord préélectoral,
- avenant au protocole d’accord préélectoral,
- accord égalité professionnelle femmes-hommes,
- accord organisation du travail de la société Préfa des Pays de Loire,
- accord collectif portant sur les dispositifs d’accompagnement à la modernisation de la société Préfa des Pays de Loire.

> Plusieurs réunions du CSE

En 2024, le dialogue avec les élus s’est poursuivi avec 15 réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires.

En avril 2024, les élections pour le renouvellement du Comité Social et Économique (CSE) ont eu lieu et ont permis de renouveler les représentants du personnel, assurant ainsi une continuité dans le dialogue social.

> Mesurer et améliorer l’engagement des collaborateurs

Dans le cadre de l’enquête annuelle du baromètre social, EDYCEM a interrogé ses collaborateurs sur 21 critères afin de mesurer et d’améliorer leur engagement. En 2024, le taux de participation s’est élevé à 74 %, affichant une amélioration de 11 points par rapport à 2023. Après la communication des résultats au Comité de Direction et au CSE, une présentation détaillée par secteur a été effectuée auprès des responsables de région afin de définir des plans d’action plus ciblés

1.5 PROMOUVOIR L’ÉGALITE DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

> Accueil des alternants

L’alternance est fortement encouragée par EDYCEM, car elle constitue un levier majeur pour attirer et détecter les talents. En 2024, l’enseigne a accueilli 2 nouveaux alternants, portant à 12 le nombre de contrats en cours.

Chaque année, une journée dédiée aux alternants est organisée associant convivialité et partage de la vision d’entreprise.

Parallèlement, le service RH entretient une relation privilégiée avec alternants et tuteurs et diffuse régulièrement des informations utiles (aide au logement, primes...) via un canal dédié.

> Égalité professionnelle

L’index Égalité professionnelle femmes-hommes d’EDYCEM n’est pas calculable en raison de la sous-représentativité de genre dans deux indicateurs.

> Un référent harcèlement

Depuis 2021, un élu du personnel est désigné comme référent pour les sujets de harcèlement et d’agissements sexistes, et un second élu a été formé en 2024.

> Soutien au secteur protégé

Lorsque cela est possible, EDYCEM a recours aux services proposés par des structures adaptées (ESAT, EA).

et adaptés aux spécificités de chaque région, en tenant compte des retours et des besoins exprimés par les équipes.

Cela a conduit à l’organisation de « *road shows* » sectoriels réunissant des collaborateurs, permettant la réalisation d’ateliers par métier sur les thématiques spécifiques exprimées dans le baromètre social, telles que le traitement des irritants et l’identification des leviers d’action.

À ce titre, EDYCEM a engagé différentes actions, telles que :

- renforcement du partage des informations RH lors des réunions de régions,
- amélioration de la communication globale à travers des réunions de régions et de secteurs,
- augmentation des seuils pour la cooptation,
- renforcement de la démarche sécurité,
- développement des modules de formation,
- mise en place d’un trombinoscope par service, région et secteur,
- communication des offres d’emploi dans la revue d’EDYCEM mensuelle,
- mise en place de groupes de travail sur la gestion des irritants.

> Projet d’adaptation du Groupe

Face à la baisse inédite et durable des marchés de la construction neuve et de la rénovation, HERIGE Industries a annoncé le 3 décembre 2024 s’engager dans un projet de transformation visant à adapter son organisation afin de préserver sa compétitivité. Le Groupe a présenté aux instances représentatives du personnel son projet de réorganisation qui vise à l’adapter aux nouvelles exigences du marché dans un secteur en profonde mutation. Conscient des conséquences de cette décision, le Groupe a pour priorité de favoriser le dialogue avec les partenaires sociaux afin de parvenir à un accord sur les mesures sociales d’accompagnement (clôture visée d’ici à la fin du 1^{er} semestre 2025).

> Engagement en faveur du handicap

Les postes disponibles sont ouverts à tous, y compris aux travailleurs en situation de handicap. À ce titre, l’information est systématiquement mentionnée dans les annonces diffusées sur le site Internet www.herige-recrute.fr.

> Un parcours de formation pour encourager la diversité

En 2023, les membres du Comité de Direction et les managers d’EDYCEM impliqués dans le recrutement ont participé à un programme de formation visant à promouvoir la diversité. Ce programme s’est déroulé en trois phases : un webinaire d’introduction pour expliquer les enjeux et les modalités, un e-learning sur le recrutement sans discrimination et une conférence en ligne sur le thème : « La diversité : question d’éthique ou facteur de performance ? ». L’objectif était de donner aux managers des clés pour réussir la transformation en adoptant les meilleures pratiques et postures managériales. En 2024, tous les nouveaux managers ont bénéficié de cette formation.

Signataire de la Charte de la diversité, EDYCEM s’associe au Groupe pour lutter contre toutes formes de discrimination et pour promouvoir la diversité.

2 – ENTREPRENDRE DURABLE

2.1 ATTÉNUATION ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

EDYCEM est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de ses impacts environnementaux. Cette responsabilité concerne à la fois les opérations de l'activité et la conception des produits.

L'enjeu est, d'une part, de limiter l'impact environnemental d'EDYCEM et, d'autre part, de proposer aux marchés des produits conçus de manière responsable permettant à ses clients de répondre aux enjeux environnementaux du bâtiment et d'avoir des solutions techniques répondant aux seuils de la nouvelle réglementation RE 2020.

En ce sens, EDYCEM a renforcé son équipe prescription en 2024, avec l'arrivée d'un second responsable prescription afin d'accompagner ses clients et partenaires dans la construction durable.

> Réduction de l'empreinte carbone

La stratégie d'EDYCEM en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) s'articule autour des mesures principales suivantes :

- démocratisation de la démarche VITALISS®,
- développement des actions prévues par le programme FRET21 engagé en 2023,
- renouvellement des sujets de la Chaire de recherche avec l'École Centrale de Nantes :
 - la réduction de l'empreinte environnementale dans la conception du béton,
 - les apports de l'Intelligence Artificielle (IA) au service des bétons nouvelle génération,
 - la contribution aux enjeux de la ville de demain.
- obtention de la certification NF 025A Blocs en béton de granulats courants et légers avec les caractéristiques complémentaires « Incorporation de granulats recyclés ou récupérés » pour l'utilisation des granulats recyclés dans les blocs REponse® et « FDES certifiée » permettant de justifier leur respect du cadre de validité des FDES collectives de blocs éditées par le CERIB.

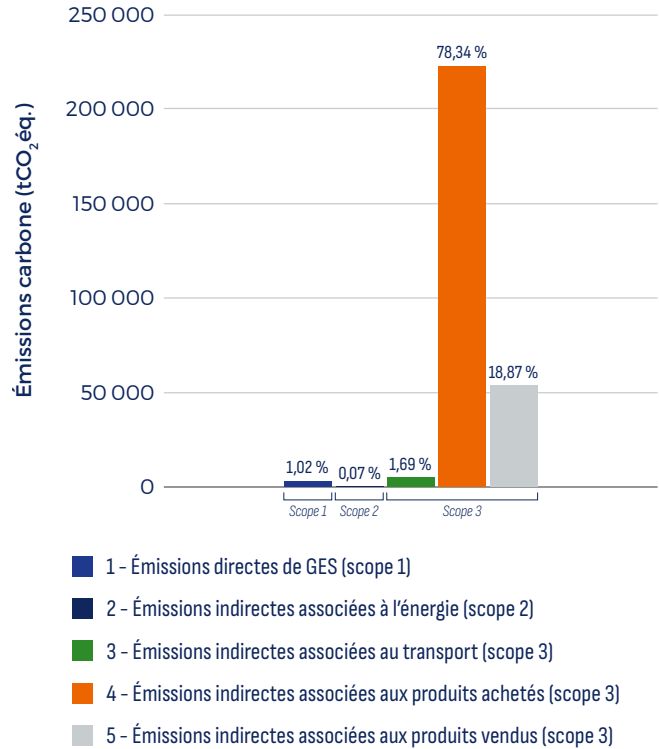
BILAN GAZ À EFFET DE SERRE en tCO ₂ éq.	MENUISERIE	
	2024	2023
1. Émissions directes de GES (scope 1)	2 938,17	4 680,34
1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion	11,46	17,38
1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	2 926,70	4 662,96
1.4 Émissions directes fugitives	0,00	0,00
2. Émissions indirectes associées à l'énergie (scope 2)	212,23	251,91
2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	212,23	251,91
3. Émissions indirectes associées au transport (scope 3)	4 877,65	5 900,89
3.1 Transport de marchandise amont	4 152,31	5 132,45
3.3 Déplacements domicile-travail	708,73	753,63
3.5 Déplacements professionnels	16,61	14,81
4. Émissions indirectes associées aux produits achetés (scope 3)	225 549,49	233 808,81
4.1 Achats de biens	218 643,08	227 962,22
4.2 Immobilisation de biens	2 563,73	2 784,80
4.3 Gestion des déchets	1 175,94	883,89
4.4 Actifs en leasing amont	922,31	678,98
4.5 Achats de services	2 244,43	1 498,92
5. Émissions indirectes associées aux produits vendus (scope 3)	54 320,63	26 774,29
5.3 Fin de vie des produits vendus	54 320,63	26 774,29
TOTAL tous scopes	287 898,16	271 416,24
TOTAL scope 1	2 938,17	4 680,34
TOTAL scope 2	212,23	251,91
TOTAL scopes 1 + 2	3 150,39	4 932,25
TOTAL scope 3	284 747,77	266 483,99

Le poste « 1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion » inclut les énergies suivantes : fioul, gaz naturel.

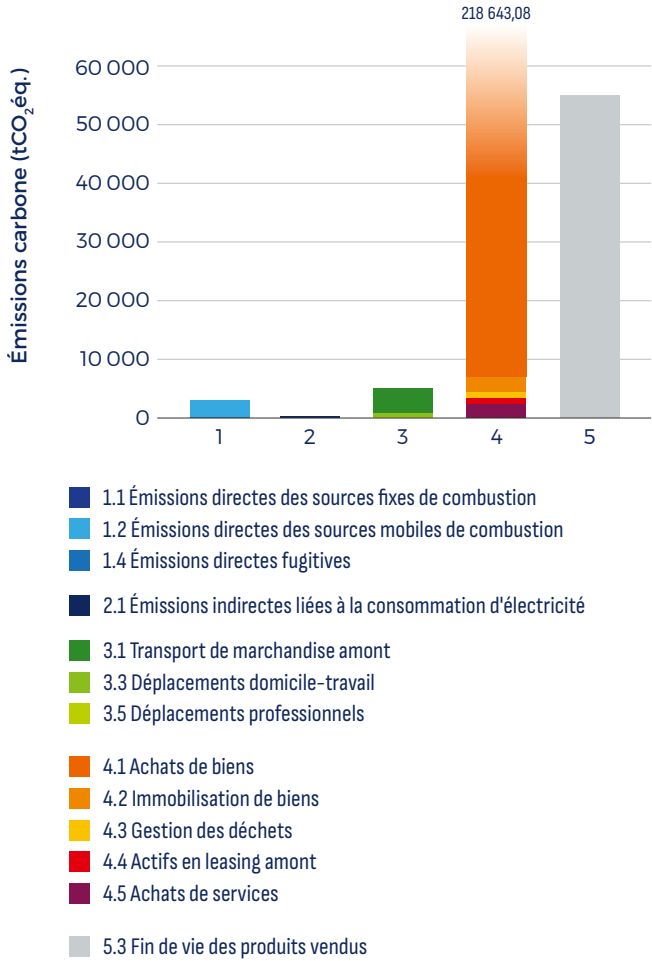
Le poste « 1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion » inclut les énergies suivantes : gazole, essence, éthanol, GNC, BioGNC, GNL, GNR, HVO / XTL, Adblue, gaz propane en bouteille. Le bilan carbone est réalisé suivant la méthodologie réglementaire v5.0, basée sur la norme ISO 14064-1:2018 et le rapport technique ISO/TR 14069.

L'incertitude de ce bilan carbone est estimée à 39 % au global sur l'ensemble du périmètre d'HERIGE Industries. Elle est calculée en suivant les recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux.

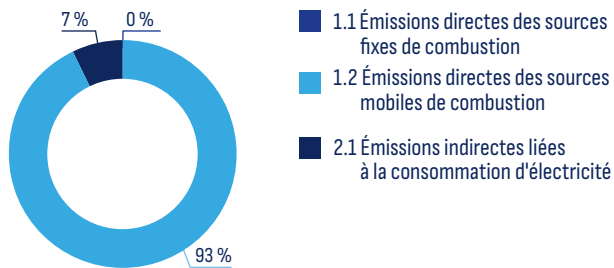
Répartition des émissions carbone par catégorie et scope



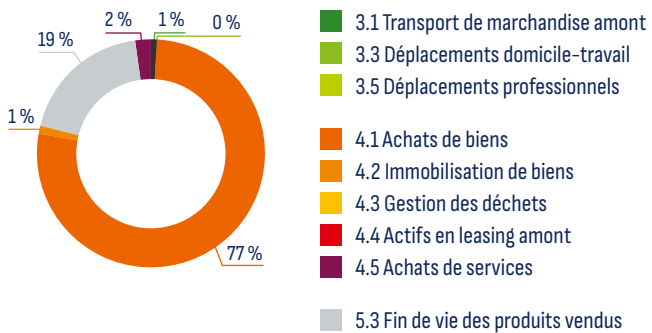
Répartition des émissions carbone par poste



Répartition des émissions carbone des scopes 1 et 2 (tCO₂éq. ; %)



Répartition des émissions carbone du scope 3 (tCO₂éq. ; %)



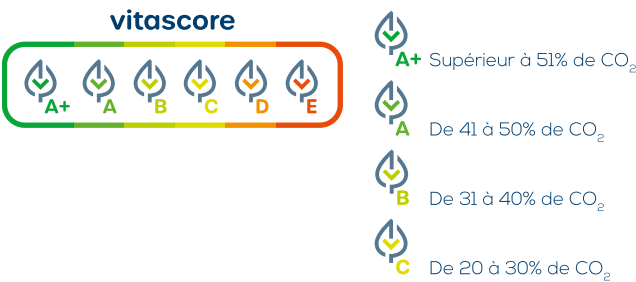
> Empreinte carbone de nos produits

Un engagement fort en matière d’innovation et de durabilité

Dès 2021, EDYCEM a lancé sa première offre de bétons à empreinte carbone réduite avec des formulations permettant d’atteindre des réductions d’émissions de CO₂ allant de 20 % à plus de 50 % par rapport aux bétons traditionnels, tout en présentant des propriétés de résistance et de durabilité équivalentes.

Depuis 2023, EDYCEM s’est engagé dans une démarche plus globale visant à réduire l’empreinte carbone de l’ensemble de ses bétons prêts-à-l’emploi : la démarche Vitaliss®.

L’ensemble des bétons prêts-à-l’emploi est désormais scoré et classé dans le VitaScore (référentiel propre à EDYCEM, créé dans la même logique que le Nutriscore alimentaire) basé sur quatre classes de réduction d’émissions de CO₂ par rapport à une formule de référence à base de CEM I :



Cette démarche repose sur trois piliers :

- rendre les solutions à empreinte carbone réduite accessibles à tous,
- offrir un large panel de solutions pour répondre aux besoins et aux particularités de chaque projet, à travers les quatre scores allant de C à A+ ,
- innover au travers de la Chaire de recherche avec l’École Centrale de Nantes afin de développer des solutions toujours plus performantes et vertueuses sur un plan environnemental.

Afin de formuler ses bétons à empreinte carbone réduite, EDYCEM a analysé l’impact de chaque composant utilisé dans la formulation du béton et a travaillé tout particulièrement, avec ses différentes parties prenantes, sur les constituants les plus impactants pour trouver des alternatives réduisant l’empreinte carbone sur l’ensemble de sa chaîne de valeur.

Dans le cadre de sa stratégie de réduction d’empreinte carbone, EDYCEM ambitionne la démocratisation et la systématisation de l’utilisation de solutions moins carbonées à travers des bétons scorés C sur l’échelle VitaScore. De plus, l’entreprise vise à commercialiser, à horizon 2030, 90 % des bétons de score C à A+, dont 40 % de score A et A+. En 2024, en moyenne plus de 80 % du volume des bétons vendus étaient des bétons Vitaliss® scorés « minimum Vitaliss®C ».

Des investissements matériels pour généraliser la production

Pour élargir son offre, EDYCEM continue ses investissements afin d’équiper ses centrales de nouveaux silos permettant de stocker les liants à empreinte carbone réduite. Toutes les centrales sont désormais capables de produire du béton à empreinte carbone réduite.

En parallèle, EDYCEM a poursuivi les investissements pour équiper son laboratoire en vue de mesurer la durabilité des nouveaux bétons formulés par approche

performantielle, et ce, afin de répondre aux besoins des clients et des donneurs d’ordre dans le cadre de la RE 2020.

Poursuite des travaux de la Chaire de recherche



Orienté vers la conception et la production de solutions minérales innovantes et durables, EDYCEM est engagé depuis 2015 dans une Chaire de recherche avec l’École Centrale de Nantes sur des formulations de bétons plus responsables.

En 2024, EDYCEM a renouvelé le partenariat avec l’École Centrale Nantes pour les 5 prochaines années et a défini les nouveaux axes de recherche à développer qui seront transversaux pour le Béton Prêt à l’Emploi, le béton préfabriqué et les granulats :

- la réduction de l’empreinte environnementale dans la conception du béton,
- les apports de l’Intelligence Artificielle (IA) au service des bétons nouvelle génération,
- la contribution aux enjeux de la ville de demain.

Renforcement des équipes

Afin d’accompagner plus fortement ses clients, EDYCEM a structuré son organisation interne en renforçant ses équipes par un pôle dédié à l’innovation. L’équipe R&D assure le pilotage de la Chaire, mais aussi l’accompagnement et l’appropriation par l’équipe qualité des techniques nouvelles. Elle suit les évolutions de normes, telle que la NF EN 206+A2/CN, portant sur le déploiement des solutions à approche performantielle.

En parallèle, un plan de formation interne a été déployé pour l’ensemble des équipes commerciales et techniques, leur assurant ainsi un accompagnement de proximité et une montée en compétence sur le sujet. Les équipes qualité et de R&D ont suivi des formations techniques leur permettant d’avoir toutes les connaissances requises pour développer les produits d’EDYCEM de demain et réduire leur impact carbone :

- la formation « Formulation », pour développer de nouvelles compositions de produits,
- la formation « Développement produits », pour innover et être dans une démarche d’amélioration continue.

La Fabriq’ by EDYCEM

Dans une démarche de co-construction avec ses clients et prescripteurs, EDYCEM a imaginé « La Fabriq’ by EDYCEM ». Lieu d’échanges, de partage et de travail collaboratif, ce programme a pour vocation de les sensibiliser aux évolutions réglementaires, de les accompagner dans l’adoption des bétons de nouvelle

génération et dans les outils mis à leur disposition. Ces échanges permettent également de recueillir leurs retours d’expérience afin d’adapter les solutions à leurs besoins. « La Fabriq’ by EDYCEM » couvre aussi l’approche collaborative avec des acteurs innovants en vue de favoriser le codéveloppement des solutions de demain.



En 2024, deux événements ont eu lieu à Bordeaux et à Carhaix sur la thématique « Le seuil 2025 de la RE 2020 et ses impacts ». Une session supplémentaire a été organisée autour d’un atelier bilan et prospective des besoins en termes de béton et granulats recyclés. Au total environ 90 personnes ont assisté aux événements La Fabriq’ by EDYCEM.

Mise à disposition de Déclarations Environnementales du Produit (DEP)

Afin de rendre compte de la performance du béton, EDYCEM édite, pour ses clients qui en font la demande, des Déclarations Environnementales de Produits (DEP), réalisées grâce au logiciel BETie du SNBPE. Ce service leur permet de fournir un calcul précis de l’impact carbone de la production et de la livraison de leur formulation de béton.

En 2024, EDYCEM a édité plus de 90 DEP à destination de ses clients.

De plus, EDYCEM met à disposition de ses clients un accès au calculateur de l’empreinte carbone de ses bétons, à travers la plateforme BETie. Cet outil digital permet d’éditer des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) certifiées qui jouent un rôle central dans l’atteinte des objectifs de la Réglementation Environnementale 2020 (« RE 2020 »).

L’économie circulaire comme levier d’atténuation

Dans une dynamique de réduction de la dépendance aux ressources naturelles, EDYCEM a développé une démarche d’économie circulaire en circuit court visant à réduire l’usage des ressources naturelles : Circuit + by EDYCEM.

> Sobriété et efficacité énergétique, le décret tertiaire en accélérateur

EDYCEM poursuit ses actions du quotidien en termes d’efficacité énergétique comme le remplacement systématique des éclairages classiques par du LED et la révision des outils de déclenchement de mise en hors gel sur les stockages d’agréats.

Dans le cadre du Plan de sobriété présenté par le gouvernement en octobre 2022, HERIGE Industries a désigné deux ambassadeurs de la sobriété énergétique chez EDYCEM. À ce titre, ces ambassadeurs ont reçu une formation pour mieux appréhender les enjeux, identifier les gisements d’économie d’énergie, comprendre

le cadre réglementaire et législatif spécifique lié à l’énergie, devenant ainsi des relais de la démarche RSE.

> Fret et mobilités

Des véhicules moins polluants

La Loi d’Orientation des Mobilités (LOM) vise à encourager le développement de la mobilité durable en France. Cette loi a introduit plusieurs mesures réglementaires pour améliorer les déplacements et réduire les émissions de GES liées aux transports, dont l’électrification des flottes d’entreprise à hauteur de 10 % à partir du 1^{er} janvier 2022, 20 % à partir du 1^{er} janvier 2024, 35 % à partir du 1^{er} janvier 2027 et 50 % à partir du 1^{er} janvier 2030. Ainsi, HERIGE Industries et ses activités ont poursuivi en 2024 le plan de renouvellement de leur parc roulant.

EDYCEM a poursuivi le déploiement des bornes de recharge en 2024 avec 4 nouvelles bornes de recharge électrique afin d’atteindre un nombre total de 10 bornes de recharge. Le déploiement va se poursuivre en 2025.

Un engagement aux côtés de FRET21

En 2023, EDYCEM a engagé un dossier afin d’intégrer le dispositif FRET21 qui vise à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques liés aux activités du transport interne et externalisé du BPE. La commission de validation du dossier a eu lieu fin 2023. Ainsi, EDYCEM est engagé dans cette démarche volontaire avec l’objectif d’éviter l’émission de 382 tonnes de CO₂ à l’horizon 2025 par rapport à 2022, en s’appuyant sur les axes suivants :

- optimisation des distances parcourues,
- optimisation du taux de chargement,
- recours à de nouvelles énergies,
- favorisation des entreprises de transport labellisées,
- formation des chauffeurs à l’écoconduite.

Des accords d’entreprise incitatifs

En 2024, la « Car Policy » d’EDYCEM a été mise à jour afin de répondre aux nouvelles exigences de la loi LOM.

Un accord télétravail a été signé en 2023 permettant de limiter les trajets domicile-travail.

Un projet d’accord Mobilité a été mis à l’étude en 2024 et se concrétisera en 2025 au sein de l’activité. Ce document vise à inciter l’utilisation de modes de transport vertueux par des mesures concrètes.

Signature d’un partenariat pour encourager le covoiturage

Depuis mai 2023, le Groupe a établi un partenariat avec l’application de covoiturage « KAROS » pour l’ensemble des activités. En 2024, EDYCEM a compté 35 utilisateurs, soit 11 % de covoitureurs.

> La pédagogie comme méthode d’atténuation

EDYCEM s’attache à sensibiliser l’ensemble de ses collaborateurs aux enjeux de développement durable. À ce titre, l’entreprise a déjà formé la majorité de ses collaborateurs sur 2023 à la Fresque du climat. Deux salariés volontaires disposent de la formation de « fresqueurs » pour animer cet atelier auprès de leurs collègues. De nouvelles sessions seront organisées pour les nouveaux arrivants dès qu’un nombre suffisant de participants sera atteint par secteur.

2.2 ACHATS RESPONSABLES

EDYCEM rencontre ses fournisseurs tous les ans et dialogue avec eux sur les évolutions de sa stratégie. Ces échanges permettent de mieux se connaître et de développer des partenariats autour de nouveaux produits ou services.

EDYCEM participe également au groupe de travail mis en œuvre par HERIGE Industries en 2023 sur les achats responsables, qui a pour objectif de mieux appréhender les enjeux clés de la politique Achats durables.

L’activité a ainsi pu bénéficier d’un diagnostic basé sur l’ISO 20400, d’une cartographie dédiée et d’outils lui permettant d’assurer un suivi par famille de matériaux prioritaires.

Depuis 2024, ce groupe de travail se réunit en comité semestriel de suivi afin d’assurer la bonne mise en œuvre de la feuille de route Achats responsables de l’activité, alignée sur les ambitions du Groupe.

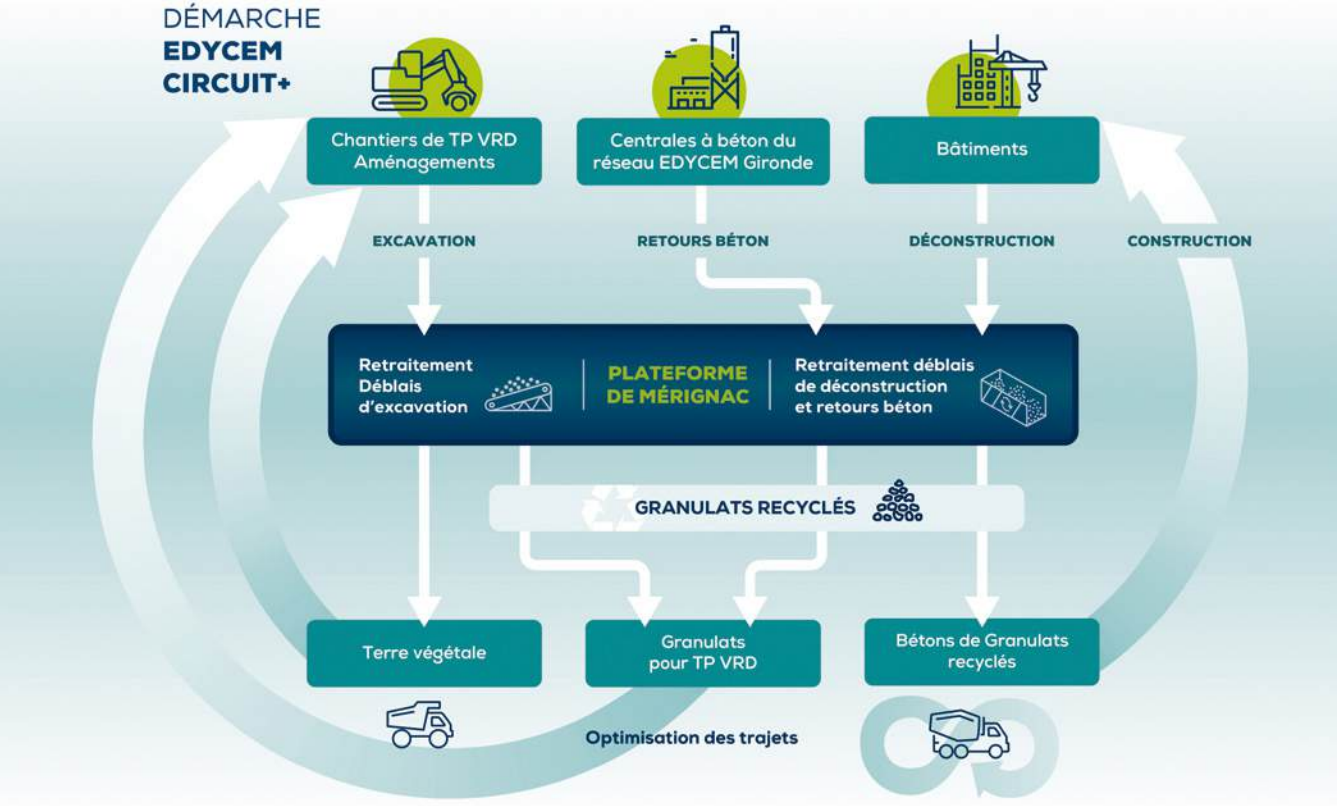
En complément, des instructions de gouvernance des achats responsables ont pu être mises en place et ont donné lieu à la signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) en décembre 2023 en présence du Conseil National des Achats et de la Médiation des Entreprises à Paris.

Des guides pratiques sur la sobriété énergétique, la mobilité durable et le numérique responsable, édités par le Groupe, viennent compléter ces outils de sensibilisation et sont à disposition des collaborateurs.

- La charte prévoit dix engagements fondés sur le référentiel ISO 20400 :
- assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs,
 - entretenir une relation respectueuse avec l’ensemble des fournisseurs et favorable au développement de relations collaboratives,
 - identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs,
 - impliquer les organisations signataires dans leur filière,
 - apprécier l’ensemble des coûts et des impacts du cycle de vie,
 - intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale,
 - veiller à la responsabilité territoriale de son organisation,
 - le professionnalisme et l’éthique de la fonction Achats,
 - une fonction Achats chargée de piloter globalement la relation fournisseurs,
 - une fonction de médiateur « relations fournisseurs » chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l’entreprise.
- En 2024, les travaux du groupe de travail ont permis le déploiement d’un nouvel outil de cartographie des risques extra-financiers liés aux achats et la création d’un questionnaire ESG à destination des fournisseurs clés de nos familles d’achats les plus à risques.

2.3 TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

EDYCEM poursuit sa dynamique d’innovation en développant des actions en faveur de l’économie circulaire. Ainsi, l’entreprise intègre ces principes dans le développement et la fabrication de ses produits, à travers notamment l’intégration de granulats recyclés.



> Principes d’écoconception et circularité

Ecoconception des produits

EDYCEM et l’École Centrale de Nantes ont poursuivi leurs travaux à travers leur Chaire de recherche débutée en 2015 pour le développement de bétons responsables. Ces travaux ont porté sur les matériaux capables de répondre aux enjeux de la ville de demain, notamment en diminuant l’impact des bâtiments neufs sur l’environnement et en tenant compte de l’ensemble des émissions sur leur cycle de vie, dès leur construction. Parmi les sujets de recherche, la réduction de l’empreinte environnementale dans la conception du béton est étudiée à travers la réduction supplémentaire du clinker et l’utilisation de nouveaux liants.

EDYCEM propose des produits préfabriqués, répondant aux enjeux du changement climatique, tels que des pavés drainants et des dalles engazonnées, permettant de limiter la perturbation du cycle de l’eau. La gamme de bétons décoratifs Lumiliss® produite par EDYCEM fournit des solutions de bétons poreux et drainants adaptées aux travaux d’aménagements et de créations paysagères. Ces produits favorisent l’infiltration directe et naturelle de l’eau de pluie dans le sol grâce à leur niveau élevé de drainabilité ou de perméabilité.

Réemploi

Notre site de préfabrication légère EDYCEM PPL encourage l’adoption des pratiques vertueuses en matière de conditionnement. Ainsi, les palettes sur lesquelles sont livrés les blocs sont facturées puis reprises auprès des clients afin d’être réutilisées. Lorsqu’elles deviennent inutilisables, elles sont démantelées et les parties saines sont récupérées pour réparer les autres palettes.

Au titre de 2024, ce sont plus de 24 000 palettes qui ont été réparées à partir de planches d’occasion issues de démontage. Aucune planche neuve n’a été achetée en 2024.

Matières recyclées et durables

Circuit + by EDYCEM

EDYCEM s’inscrit pleinement dans une dynamique de préservation des ressources naturelles et de développement des solutions de revalorisation de matériaux à travers sa nouvelle démarche d’économie circulaire appelée « Circuit + by EDYCEM ». Cette démarche s’articule autour :

- de produits en proposant des bétons prêts-à-l’emploi et des produits bétons composés de granulats récupérés ou recyclés sans surcoût, qui permettent de réduire les prélèvements de matières naturelles dans les carrières,
- de services avec l’accueil, le tri et la valorisation de déblais de déconstruction et d’excavation, et des retours bétons sur sa plateforme de Mérignac. Sur cette plateforme de recyclage, les déchets issus des chantiers de TP-VRD, de déconstruction et des centrales à béton (appelés inertes) sont collectés et triés. Ils sont ensuite lavés, concassés, passés au crible pour être finalement soit revendus par la plateforme de négoce, soit réintroduits dans les centrales à béton. Les granulats recyclés constituent ainsi de nouvelles ressources pour un nouveau cycle de production. La terre végétale isolée est également revendue



Depuis 2017, EDYCEM PPL réalise des campagnes de concassage annuelles afin de réutiliser la totalité des rebuts de sa production. La dernière campagne, réalisée en 2023, a permis de produire 15 000 tonnes de granulats récupérés. Cette quantité permet de couvrir les besoins d’EDYCEM PPL sur 2 ans minimum. Une nouvelle campagne de concassage sera donc organisée sur 2025.

La « REponse® » d’EDYCEM

Pour aller plus loin dans sa démarche environnementale et au-delà de ses objectifs de réduction d’empreinte carbone de ses produits, EDYCEM a intégré la notion d’éco-circularité dans la fabrication de ses blocs. Dans le cadre de sa démarche « Circuit + by EDYCEM », l’ensemble de sa gamme de blocs « classiques » intègre entre 10 et 30 % de granulats récupérés suivant les modèles de blocs, sans surcoût pour le client.



Ces agrégats sont exclusivement issus des rebuts de production d’EDYCEM PPL, pour une maîtrise totale de leur composition. Baptisée « REponse® », l’ensemble de cette gamme constitue une « réponse » aux enjeux de réemploi, de revalorisation et de réduction d’empreinte carbone dans le cadre de la RE 2020.

L’ensemble des produits de la gamme REponse® bénéficie désormais, dans le cadre de la certification NF 025A Blocs en béton de granulats courants et légers, des marquages NF-GR pour l’utilisation des granulats recyclés et FDES certifiée permettant de justifier de leur respect du cadre de validité des FDES collectives de blocs éditées par le CERIB.

EDYCEM PPL, pilote de la Fédération de l’Industrie du Béton (FIB)

En capacité de fabriquer des blocs composés à 100 % d’agrégats récupérés, EDYCEM PPL fait partie des usines pilotes du groupe technique de la Fédération de l’Industrie du Béton (FIB) qui travaille avec le Centre d’Études et de Recherche de l’Industrie du Béton (CERIB) sur la norme NF-GR afin de faire évoluer cette dernière.

En effet, à date, cette norme ne permet pas d’utiliser plus de 30 % d’agrégats récupérés ou recyclés dans la constitution des blocs classiques.

> Réduction des déchets

Tonnage des déchets produits annuellement

	Déchets dangereux		Déchets non dangereux		Déchets inertes	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
EDYCEM BPE	83,735	119,31	62,29	28,30	115 385,74	76 187,88
EDYCEM PPL	4,362	13,22	97,84	74,86	0,00	1 689,30
TOTAL	88,097	132,53	160,13	103,16	115 385,74	77 877,18

L’ensemble des sites d’EDYCEM est équipé de bennes de tri pour assurer le tri 5 flux minimum.

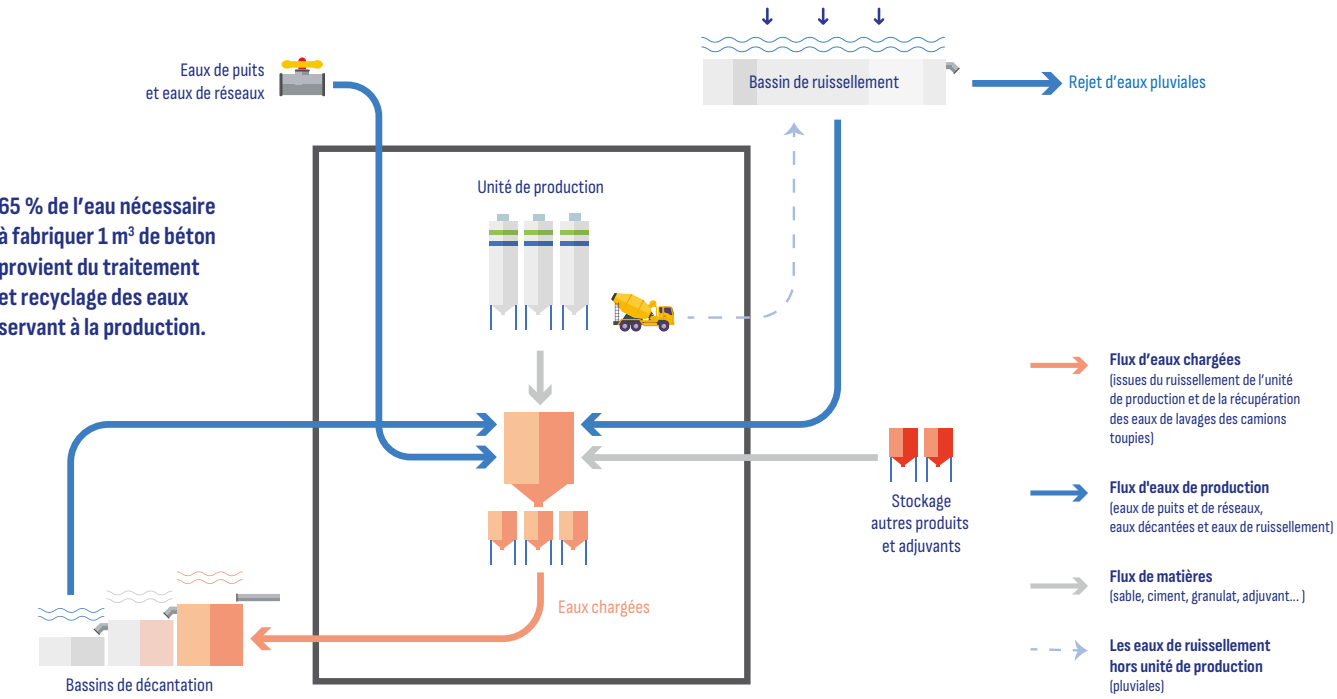
Dans le cadre de la préparation à la mise en œuvre de la nouvelle Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), EDYCEM PPL a adhéré à l’éco-organisme Écominéro.



2.4 UTILISATION DURABLE DE L’EAU

La disponibilité de la ressource en eau est un enjeu majeur et constitue l’une des priorités d’EDYCEM.

Afin de limiter ses consommations, l’activité assure un suivi précis du cycle de l’eau dans son processus de fabrication.



Dans le cadre de la directive européenne relative à la gestion durable de l’eau, EDYCEM contribue à une meilleure gestion de l’eau par une démarche de réutilisation des eaux à travers :

- l’équipement de toutes ses centrales d’un système de recyclage des eaux de process et des eaux de ruissellement,
- la réutilisation systématique en circuit fermé des eaux de process dans la production de béton.

Ainsi, en 2024, la consommation des eaux réutilisées (eaux décantées et eaux chargées) s’élevait à 32,0 % contre 31,8 % en 2023.

Au sein d’EDYCEM PPL, les eaux de process sont entièrement réintégrées dans la production de toutes les gammes, représentant une réduction de 23,9 % de prélèvement d’eau du réseau d’adduction.

Consommation d'eau de réseau et de puits en m³	2024	2023
EDYCEM BPE	175 911,0	169 167,0
EDYCEM PPL	5 628,0	6 633,0
TOTAL	181 539,00	175 800,02

Consommation d'eau en L/m³	2024	2023
Consommation d'eau « eau du puits »*	108,1	92,5
Consommation d'eau « eau du réseau »*	89,1	86,6
Consommation d'eau « eau décantée »	84,7	74,6
Consommation d'eau « eau chargée »	8,3	9,1
Total	290,1	262,8
Variation (/n-1)	10 %	-
Taux d'eau recyclée utilisé - EDYCEM BPE	32,0 %	31,8 %
Taux d'eau recyclée utilisé - EDYCEM PPL	23,9 %	

* La consommation d’eau comprend les eaux de lavage, les eaux de production et les eaux d’ajustement sur chantier



Des actions de réduction menées dans les centrales

Des dispositifs visant à réduire la consommation d’eau sont en place sur certaines centrales :

- plateau de sédimentation sur le site de Rochefort et de Bressuire pour le lavage des toupies avec de l’eau décantée,
- pompe de lavage de piste en eau décantée sur les sites de Sainte-Florence, de Mortagne-sur-Sèvre et de Carbon-Blanc,
- pompe pour production en eau décantée sur les sites de Reignac et de Lugon,
- pompe lavage toupie en eau décantée sur le site de Reignac.

En 2024, un dispositif de pompe de lavage de piste, à eau décantée, a été monté sur la centrale à béton de Trangé. Plusieurs sites ont déjà été équipés de ce dispositif depuis quelques années.

> Limiter la perturbation du cycle de l’eau

Le changement climatique bouleverse profondément les villes, ainsi confrontées à des enjeux d’urbanisme majeurs. Les épisodes pluvieux, de plus en plus intenses et fréquents, et des vagues de chaleur dérèglent les équilibres urbains. L’imperméabilisation des sols et le manque de végétation exacerbent ces phénomènes, entraînant des inondations, une dégradation de la qualité de l’air, des phénomènes d’îlots de chaleur urbains...

2.5 PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES

> Biodiversité

À travers ses opérations directes et sa chaîne de valeur, EDYCEM a des impacts sur la biodiversité et s’expose à des risques liés à l’érosion de la nature. À ce titre, le Groupe a engagé, en 2023, une réflexion sur le sujet afin d’établir un diagnostic des différentes implantations et d’identifier les plans d’action les plus adaptés. Les sites industriels d’EDYCEM sont majoritairement localisés au sein de zones d’activités ou de zones industrielles réglementées.

Afin de sensibiliser ses parties prenantes internes aux enjeux de biodiversité, HERIGE Industries a déployé différentes actions dont ont pu bénéficier les collaborateurs d’EDYCEM :

- soutien en 2024, sous forme de mécénat, à l’initiative Nature Impact portée par le WWF France destinée à financer les projets des propriétaires forestiers souhaitant agir en faveur de la biodiversité,
- formation biodiversité dans le cadre de l’UNICEM de la responsable HSE d’EDYCEM,
- fresque de la biodiversité dans le cadre du parcours de formation « Sprint managers »,
- mise à disposition de contenus dédiés à la biodiversité (conférences, articles, podcasts, vidéos, etc.) sur la plateforme Campus digital.

Afin de répondre à ces enjeux, EDYCEM propose des produits préfabriqués tels que des pavés drainants et des dalles engazonnées. La gamme de bétons décoratifs Lumiliss® produite par EDYCEM fournit des solutions de bétons poreux et drainants adaptées aux travaux d’aménagements et de créations paysagères.

Création du label interne « Confort urbain »

EDYCEM s’est fixé pour objectif d’accompagner et de guider ses parties prenantes dans leurs choix de solutions durables pour les travaux d’aménagement extérieur. Le label interne « Confort urbain » est depuis 2024 estampillé sur les produits préfabriqués et les bétons décoratifs favorisant l’infiltration directe et naturelle de l’eau de pluie dans le sol grâce à leur niveau élevé de drainabilité ou de perméabilité.



Formation des collaborateurs sur l’utilisation de l’eau

Les managers de production, les conducteurs de ligne et les opérateurs de l’activité de préfabrication ont été formés sur l’utilisation des procédés de recyclage de l’eau de nettoyage des équipements et de lavage des dalles gravier lavées.

> Pollution de l’air, de l’eau et des sols

Conscient des risques de pollution engendrés par son activité, EDYCEM a mis en place des mesures de prévention afin de maîtriser son impact environnemental sur :

L’air

- mesure des poussières émises dans l’environnement renouvelée tous les 2 ans. Sur 2024, 21 centrales à béton ont été mesurées,
- balayage régulier des sites,
- imperméabilisation des sols des centrales pour éviter les envols permanents de poussières,
- système d’aspiration des poussières sur le site d’EDYCEM PPL.

L’eau

- mesure de la pollution des eaux pluviales avant rejet (pH, matières en suspension, chrome 6, chrome total, température, hydrocarbures) chaque année,
- installation d’un déshuileur / débourbeur avant rejet des eaux pluviales sur les sites,
- optimisation de la récupération des eaux dans le process.

Les sols

- imperméabilisation des centrales.

3 – ENTREPRENDRE RESPONSABLE



3.1 GOUVERNANCE

> Une politique RSE en action

La stratégie, impulsée par la Direction RSE du Groupe, est relayée au sein d’EDYCEM par des pilotes RSE qui coordonnent et suivent les plans d’action prioritaires.

Afin de partager les actualités RSE, de faire le point sur les avancées des différents projets de l’activité et de coordonner l’ensemble, des réunions d’échanges et de travail sont organisées tout au long de l’année entre les activités et la Direction RSE Groupe.

À ce titre, les pilotes RSE d’EDYCEM jouent un rôle actif et essentiel en participant et intervenant à ces comités.

De plus, le Comité de Direction d’EDYCEM s’assure de la mise en œuvre des plans de transition en cohérence avec la stratégie RSE du Groupe et veille à leur bonne exécution. Depuis septembre 2024, le Groupe a mis en place des « Business Review ESG » mensuels réunissant le Directoire du Groupe, la Direction RSE Groupe, ainsi que la Direction d’EDYCEM afin de suivre la progression des plans d’action.

En 2024, des groupes de travail se sont poursuivis pour déployer opérationnellement les fiches actions élaborées en 2023, en mettant l’accent sur les actions RSE prioritaires.

3.2 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

> Sensibilisation aux risques de corruption

EDYCEM intègre systématiquement la notion de responsabilité éthique dans les contrats fournisseurs.

Afin d’accompagner au mieux les collaborateurs dans la compréhension des enjeux associés à la lutte contre la corruption, une formation est dispensée aux nouveaux arrivants. Ce travail de sensibilisation cible en priorité les collaborateurs les plus exposés.

Parallèlement, les membres du Comité de Direction et les responsables de secteur ont participé à une formation relative aux ententes anti-concurrentielles, avec une attention particulière portée sur les typologies des ententes et sur les sanctions encourues par les entreprises et les personnes.

> Protection des données personnelles

Dans le cadre de l’entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) depuis 2018, le Groupe a structuré sa démarche d’information et de sensibilisation de ses équipes avec la mise à disposition de ce règlement auprès de l’ensemble des collaborateurs.

3.3 DIALOGUE PARTIES PRENANTES

> S’engager aux côtés des collaborateurs

Participation à des actions solidaires

Dans le cadre de la campagne « Octobre Rose », dédiée à la sensibilisation au cancer du sein, des collaboratrices volontaires d’EDYCEM se sont réunies le temps d’une journée afin de participer à une marche de 5 km, démontrant ainsi leur solidarité et leur engagement envers cette cause.

Parallèlement, EDYCEM a pris en charge l’inscription de 25 collaboratrices souhaitant participer à « La Joséphine », course à pied solidaire 100 % féminine.

Afin de sensibiliser plus largement ses collaborateurs, EDYCEM a créé quatre newsletters sur le thème « Bougeons contre le cancer ». Ces newsletters contiennent des témoignages, des quiz, ainsi que des informations sur les initiatives mises en place par l’entreprise pour accompagner les salariés sur ces sujets.

Petit dej’ de l’info

En 2024, EDYCEM a prolongé ce rituel : un moment d’échange de 30 minutes autour

d’un café. L’objectif est d’informer et de sensibiliser les collaborateurs sur un sujet donné, tout en favorisant un esprit de convivialité.

Favoriser l’accès à l’information

EDYCEM a équipé tous les salariés d’EDYCEM PPL de téléphones portables pour faciliter leur accès aux informations de l’entreprise.

En complément, un système d’affichage dynamique est déjà en place sur le site d’EDYCEM PPL, permettant de diffuser plusieurs messages clés sur la sécurité, les offres d’emploi, les actualités du secteur, etc.

Enfin, pour renforcer la communication interne et tenir les collaborateurs informés, EDYCEM réalise une newsletter mensuelle. Cette newsletter inclut des informations sur l’actualité de l’entreprise, des informations produits, la présentation des nouveaux arrivants, des informations « RH », ainsi que des offres d’emploi disponibles.

Dialogue avec les salariés de l'entreprise

EDYCEM introduit d'autres temps forts de dialogue auprès de ses collaborateurs :

- Baromètre social : une opportunité pour chaque collaborateur de partager son avis et de contribuer activement à l'amélioration continue de l'organisation d'EDYCEM,
- Groupes de projet : des équipes dédiées, travaillant sur des thèmes stratégiques identifiés comme leviers de progression par le baromètre social,
- Road show : des rencontres entre les collaborateurs et la Direction, offrant des moments d'échange. Ces sessions permettent de poser des questions, de recevoir des réponses claires, de partager la vision stratégique de l'entreprise, et de discuter des résultats du baromètre social. C'est une démarche d'écoute active et de recherche de solutions concrètes,
- Temps fort de fin d'année pour EDYCEM PPL : organisation d'une journée avec l'ensemble des collaborateurs d'EDYCEM PPL pour présenter le bilan de fin d'année et aborder les perspectives et stratégie de l'entreprise. Réalisation de 4 ateliers thématiques autour des sujets suivants : jeu de société sur la santé et la sécurité, atelier gestes et postures, atelier sommeil.



> S'engager aux côtés des clients

Promotion d'une offre produit moins carbonée

Afin de partager ses solutions avec ses parties prenantes, EDYCEM a imaginé « La Fabriq' by EDYCEM », véritable lieu d'échange, de partages et de travail collaboratif. Ce dispositif co-construit avec les clients et les prescripteurs vise à :

- sensibiliser et accompagner l'adoption de la nouvelle génération de bétons,
- favoriser les rencontres pour faire émerger des idées,
- expérimenter des solutions innovantes au travers de chantiers pilotes,
- construire et faire vivre des partenariats d'innovation.

Avec cette démarche inédite, EDYCEM va ainsi à la rencontre de ses clients et de ses partenaires.

En 2024, deux réunions ont eu lieu pour les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics afin de les informer sur la démarche Vitaliss®, les évolutions de la RE 2020 et l'arrivée du seuil 2025 grâce à l'intervention d'experts. Les offres disponibles chez EDYCEM, répondant à ces évolutions, ont été présentées.

Trois autres réunions ont également été organisées avec les applicateurs de chapes fluides, intégrant une information sur la gamme Vitaliss®.

EDYCEM a également créé un catalogue des principales DEP/FDES de ses bétons afin d'offrir plus de réactivité à ses clients sur leurs opérations RE 2020.

Une étude destinée à mesurer l'impact sur les usages de l'utilisation des bétons de nouvelle génération a été lancée afin de construire un guide d'usage à destination de nos clients.

Cette dynamique proactive de création d'outils et de supports vise à fournir aux professionnels des choix et des conseils pour sélectionner le produit le mieux adapté à chaque application.

En 2024, EDYCEM s'est fixé pour objectif d'accompagner et de guider ses parties prenantes dans leurs choix de solutions durables pour les travaux d'aménagement extérieur afin de répondre aux enjeux climatiques des villes de demain. En ce sens, le label interne « Confort urbain », créé en 2024, est notamment estampillé sur les produits préfabriqués et les bétons décoratifs favorisant l'infiltration directe et naturelle de l'eau de pluie dans le sol grâce à leur niveau élevé de drainabilité ou de perméabilité.

Satisfaction – Fidélisation

Avec la volonté forte de dynamiser le marché des chapes fluides, EDYCEM a organisé des tournées de réunions régionales dédiées exclusivement à son réseau de chapistes ONDALISS DES SOLS®. Au total, trois réunions ont permis de réunir plus de 65 participants. En complément du suivi quotidien, ces moments privilégiés ont été l'occasion de faire le point sur l'actualité de la filière et de les informer sur les évolutions techniques, réglementaires et de marché.

EDYCEM a également rassemblé les clients lors d'un événement organisé avant le départ du Vendée Globe. Cet événement avait pour objectif de leur faire découvrir les différentes activités, de partager les engagements du Groupe, ainsi que les démarches Vitaliss® et Circuit + by EDYCEM. En créant cet espace de rencontre et d'échange, EDYCEM a cherché à favoriser la création de synergies et à renforcer ses collaborations.



> S'engager aux côtés des organisations professionnelles

EDYCEM veille à maintenir un dialogue de proximité avec l'ensemble de ses parties prenantes. En ce sens, l'entreprise poursuit son engagement au sein du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), de la Fédération de l'industrie du Béton (FIB) et de la commission QB46 du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

> S'engager aux côtés des établissements scolaires et des écoles supérieures

Chaire de recherche avec l'École Centrale de Nantes

En 2024, EDYCEM a poursuivi son partenariat avec l'École Centrale de Nantes initié en 2015 et a défini de nouveaux axes de recherche à développer, transversaux pour le Béton Prêt à l'Emploi, le béton préfabriqué et les granulats :

- la réduction de l'empreinte environnementale dans la conception du béton,
- les apports de l'Intelligence Artificielle (IA) au service des bétons nouvelle génération,
- la contribution aux enjeux de la ville de demain.

Partenaire du parcours ECL'OR

EDYCEM est partenaire du programme ECL'OR (Engagement Collectif pour l'ORIENTATION des jeunes) qui s'inscrit dans une démarche de soutien à l'orientation des jeunes, en collaboration avec les établissements scolaires du territoire et « Terre de Vendée ».

Le parcours ECL'OR est une initiative qui, tout au long de l'année scolaire, permet à des élèves de 4^{ème} de participer à des ateliers de connaissance de soi et de découverte du monde professionnel. En tant qu'entreprise maritaine, EDYCEM

3.4 TERRITOIRES ET MÉCÉNAT

> Soutien à l'association Martial CAILLAUD

EDYCEM soutient l'Association Martial CAILLAUD, fondée en 1997 par des collaborateurs, actionnaires, fournisseurs et clients du Groupe. L'association initie des projets en faveur de l'éducation et de l'aide à la construction dans des pays défavorisés. Elle agit en parallèle sur le territoire national avec son soutien à l'Outil en Main qui propose des ateliers de découverte des métiers de l'artisanat aux enfants. Deux collaborateurs d'EDYCEM sont membres du bureau de l'association.



> Aides aux associations locales

EDYCEM considère que sa responsabilité inclut sa contribution à la vie des territoires sur lesquels elle opère. Ainsi, l'entreprise témoigne son soutien à plusieurs associations locales :

- ESSOR (éco-réseau des entreprises qui coopèrent et œuvrent ensemble pour l'essor responsable de leur territoire),
- ECL'OR (Engagement Collectif pour l'ORIENTATION des jeunes),
- Stade rochelais (rugby) : partager et mettre en avant les valeurs du rugby (dépassement de soi, résilience, esprit d'équipe...) tout en soutenant une organisation sportive présente sur nos territoires,

Rapport de gestion du Directoire – Reporting Béton

accompagne une classe de 4^{ème} en coanimant des ateliers et en organisant des visites de l'entreprise, offrant ainsi aux élèves une immersion concrète dans le monde du travail, en particulier dans le secteur du béton industriel.

Cette collaboration enrichissante permet aux élèves de mieux se connaître, de découvrir de nouvelles perspectives et de nouveaux domaines d'activité.



- La Vendéenne La Roche-Sur-Yon : accompagner le développement d'une équipe locale de Rink Hockey évoluant en National 1 et participer à la démocratisation d'une discipline peu connue du grand public,
- Rallye des pépites : l'association Révélons nos Pépites, composée de trois femmes, a organisé le Rallye des Pépites sur Terres de Montaigu pour mettre en lumière le dynamisme entrepreneurial de la Vendée. Elle promeut des valeurs d'égalité, de mixité et de responsabilité environnementale en collaborant avec l'entreprise Rallye des Pépites pour offrir des expériences immersives « vis ma vie »,
- Arnaud Boissières, skipper : EDYCEM apporte son soutien à Arnaud Boissières lors de la 10^{ème} édition du Vendée Globe, valorisant ainsi des valeurs fortes de cohésion, d'engagement et d'esprit d'équipe,
- Vieilles Charrues : festival de musiques en Bretagne, porté par des valeurs de solidarité, de développement durable et d'ancrage territorial, contribuant au dynamisme culturel local,
- La Joséphine : événement sportif féminin proposant une course et une marche de 5 km, accessible à toutes pour soutenir la lutte contre le cancer du sein en Vendée.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes inscrit sur la liste mentionnée au II de l'article L.821-13 du code de commerce, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions de l'article 34 alinéa 1 de l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 et des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : comme mentionné dans la Déclaration, l'indicateur « Taux d'absentéisme » présente une incertitude inhérente à son mode de calcul.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Directoire.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre décembre 2024 et avril 2025 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

Annexe

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés comme les plus importants ayant fait l'objet de tests de détail :

Thématiques « **Social** » : **EDYCEM Béton, Incobois et Atlantem Industries** > Taux de fréquence des accidents de travail, Taux de gravité des accidents de travail, Taux de l'effectif formé, Nombre d'heures de formation par collaborateur, Taux de roulement, Taux d'absentéisme, Taux de femmes dans l'effectif, Taux de femmes cadres dans l'effectif, Taux d'alternants dans l'effectif. **Groupe** > Taux de participation au baromètre social, Note moyenne de satisfaction exprimée au baromètre social.

Thématiques « **Environnement** » : **EDYCEM Béton et Atlantem Industries** > Émissions de GES – scopes 1 & 2 (en tCO2éq.), Émissions de GES – scope 3 (en tCO2éq.). **Groupe** > Intensité carbone monétaire (kgCO2éq./k€CA), Diagnostic sur la biodiversité – Indicateur de Sensibilité Écologique Réglementaire (SER) de la démarche Score Biodiversité (LaCEN des Territoires). **Atlantem Industries** > Taux d'approvisionnement en matière recyclée sur nos matières premières principales. **EDYCEM Béton** > Intensité de la consommation d'eau en L/m².

Thématiques « **Gouvernance** » : **EDYCEM Béton, Incobois et Atlantem Industries** > Nombre de nouveaux collaborateurs formés à la Fresque du climat dans l'année, Nombre de nouvelles personnes à risques formées à l'anticorruption dans l'année, Taux de personnes à risques formées sur l'ensemble des personnes à risques identifiées. **Groupe** > Nombre de Comités RSE du Conseil de Surveillance tenus, Taux de participation aux Comités RSE du Conseil de Surveillance, Taux de réponse des parties prenantes internes interrogées dans le cadre de l'enquête de matérialité, Nombre de répondants externes à l'enquête de matérialité, Part du résultat d'exploitation dédié aux engagements, Engagements territoriaux et philanthropiques (en K€).

Indicateurs clés de performance et autres résultats qualitatifs considérés comme les plus importants ayant fait l'objet de tests de détail :

Thématique « **Environnement** » : **Groupe** > Mise en place d'une démarche d'achats responsables. Thématique « **Gouvernance** » : **Groupe** > Stimulation de l'innovation à travers nos partenariats.

• nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités (voir annexe) ;

• nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;

• nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

• pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 67 et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

• nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris, le 28 avril 2025

Le Commissaire aux comptes

Aca Nexia

Représenté par

Sandrine Gimat



Parc d'Activité Le Point du Jour
13 rue Nicolas Sadi Carnot - BOUFFÉRE
85600 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

www.edycem.fr

Retrouvez-nous sur 

Ce rapport est un extrait du rapport annuel et financier d'HERIGE Industries



Publication : Communication Groupe HERIGE – Avril 2025 – Création graphique : Agence LUE
- Impression : Goubault Imprimeur – Crédit photos : Charles Marion, Mathieu Engelen,
Benjamin Lachenal, Dimitri LAMOUR, HERIGE, Shutterstock, Freepik, Adobe Stock.

